

espace de

Libertés

MAGAZINE DU CENTRE D'ACTION LAÏQUE | DÉCEMBRE 2010 | N°392

Éditeur responsable: Eliane Deproost - CP 236 Campus de la Plaine ULB - Av. Arnaud Fraiteur 1050 Bruxelles - Bureau de dépôt: Bruxelles X - P 204036 - Mensuel, ne paraît pas en août.

**Le défi
brésilien**

**LA BANALISATION DU
SACRÉ**





6



19



32



31

DOSSIER

La banalisation du sacré

- 5 Peut-il exister une «transcendance» laïque ? — Jacques Rifflet
- 8 La Déclaration universelle des droits de l'homme, un catéchisme ? — Luc Malghem
- 10 *Frappant à la porte du paradis* : art sacré et profane — Ben Durant
- 12 Sacralisation de la musique profane : un acte politique plus que religieux ? — Yves Kengen
- 14 La statue de Freud vacille — Isabelle Philippon
- 15 De la sacralisation à la marchandisation du monde — Lambros Couloubartsis
- 17 Le sacré, une notion très profane — Xavier De Schutter

ÉDITORIAL

- 3 Sacré blasphème — Jean De Brueker

MONDE

- 18 Les femmes marchent pour la paix et la justice au Kivu — Amélie Mouton
- 20 Le défi brésilien — Jean-Paul Marthoz
- 22 Belgique-Suisse, un chassé-croisé fédéraliste — Un entretien de Pascal Martin avec Pascal Sciari
- 24 Quand l'objection de conscience déborde du cadre — Pierre-Arnaud Perroux

25 BRÈVES

ENTRETIENS

- 26 Habiter l'utopie — L'entretien de Jean Sloover avec Max Delespesse

ÉPOQUE

- 28 Menaces sur la concertation interprofessionnelle — Julien Dohet

RÉFLEXIONS

- 30 L'autre amour de ma vie — Jean Cornil

- 31 Un Descartes fort peu cartésien — Michel Grooten

CULTURE

- 32 Le monde de Cranach — Ben Durant

33 AGENDA

- 35 *COSTIQUE* - LES DESSINS DE COST.

Éditrice responsable : Éliane Deproost

Rédaction, administration et publicité

Rédactrice en chef (+ iconographie) : Michèle Michiels - Secrétaire de rédaction : Annelie Dogot

Production, administration et publicité : Fabienne Sergynne

Directeur de la communication CAL : Yves Kengen

Documentation : Anne Cuyon. Maquette : Grab It - Impression : Kiem

Fondateur : Jean Schouters

ISSN 0775-2768

Membre de l'Association des Revues Scientifiques et Culturelles (ARSC)

Avec l'appui de l'Administration générale de la Recherche scientifique - Service général du pilotage du système éducatif - Ministère de la Communauté française.

Conformément à la loi du 6 décembre 1992 en matière de protection de la vie privée, le Centre d'Action Laïque est maître du fichier d'adresses qu'il utilise. Vous pouvez obtenir auprès du CAL vos données personnelles et les faire rectifier.

En couverture : © Sylvaine Thomas/Fotolia.com.

Abonnement:

11 numéros

Belgique: 20€ (Étranger: 32€

par virement au compte

n°210-062999-74 du CAL.

TVA: BE01 409 110 069

Centre d'Action Laïque:

Campus de la Plaine ULB, CP 236,

avenue Arnaud Frateur, 1050 Bruxelles.

Tel.: 02 627 68 68 - Fax: 02 627 68 01

E-mail: espace@cal.ac.be

Le magazine *Espace de Libertés* est disponible dans quelques-unes des bonnes librairies de la Communauté française. Cette liste sera disponible sous peu sur notre site www.laie.be

Sacré blasphème

JEAN DE BRUEKER

Secrétaire général adjoint du CAL

Traiter du sacré est rarement anodin. Ce qui est sacré pour les uns l'est rarement pour les autres, et vice-versa. C'est donc un sujet à haut potentiel vexatoire, voire tabou. C'est ainsi que certains États, ne redoutant rien plus que la liberté d'expression qui pourrait s'en prendre à la sacro-sainte religion, opium du peuple et outil de contrôle des pensées, ont promulgué des lois associant toute critique de la chose religieuse à un blasphème. Et cela, même au sein de notre Union européenne des Lumières, dans la très peu exotique mais très catholique Irlande. Un juron comme le célèbre «Nom de Dieu» est-il blasphématoire ? Il est en tout cas hautement thérapeutique, tant il est vrai que dans notre monde névrotique, il est souvent bienfaisant de se lâcher un peu en proférant des «gros mots» dont, finalement, seule la consonance martelée fait sens, et non leur signification propre. Parole de charretier !

Un de ces mots malheureux en présence inopportune, et voilà la confrérie des cornacs de charrois piquée au vif, blessée dans son honneur, dans ses valeurs, ses rites et traditions, dans le plus profond de son trésor fondé par une offense à Saint Timon leur patron.

Qu'on affûte les haches, qu'on fasse rougeoier les tisons, qu'on se munisse de pierres et de gourdins : on a outrepassé la liberté de conscience, on a déformé la liberté de pensée pour aboutir au saccage de la liberté de croire – rebaptisée liberté d'expression. Quel est ce soudard irrévérencieux qui a osé, de mauvaise foi, blasphémer ?

Si en matière de blasphème il faut se méfier des caricatures, et pas seulement celles des quotidiens danois, il semble que ce pieux concept ait du mal à entrer dans le cadre d'une démarche objective.

S'il est juste «bête et méchant», voilà la belle affaire ! Mais s'il est commis de sang-froid, proféré pour semer le trouble, la discorde, là on change de registre. Insulter, offenser, diffamer, harceler, inciter à la haine, troubler l'ordre public, porter atteinte à

l'intégrité : toutes ces situations, tous ces comportements doivent être dénoncés et condamnés.

Dans les états théocratiques, la superposition de la croyance et de ses dogmes avec l'organisation de la société et l'ordre social conduit au mélange des genres. La liberté de conscience qui devrait induire la liberté de croire ou de ne pas croire et de le manifester, de l'exprimer est battue en brèche.

L'absence fondamentale du principe de séparation des Églises et de l'État conduit à prendre en compte une exception culturelle imposée à toutes et tous comme une évidence, et toute déviance est sanctionnée. Or, être choqué, être blessé, se sentir agressé, être révolté suite à des propos, des attitudes, des écrits et souhaiter ardemment les démentir et manifester fermement son opposition, ce n'est pas une exclusivité de la croyance religieuse. Chacun défend son lopin d'intégrité spirituelle, intellectuelle, familiale ou le brillant de son automobile.

Heureusement, pour un grand nombre de citoyens le négationnisme est une agression inacceptable à l'égard de l'histoire et du respect des victimes ; de son côté, le créationnisme est une agression déplorable à la démarche scientifique. Mais autant le substrat scientifique qui justifie la mise à l'écart du créationnisme est fondé et vérifiable, autant le blasphème n'existe que dans l'imaginaire des croyants et ne peut en aucun cas être objectivé. Dès lors, allez en faire une loi...

Alors, quand on entend évoquer, dans l'intitulé de la loi sur les génocides, la suppression de la référence à la Shoah sous prétexte que d'autres génocides se sont aussi produits, on ne crie pas au blasphème, non, mais seulement à une tentative de banalisation de l'horreur qu'il faut dénoncer au nom de la démarche scientifique, de la reconnaissance de l'histoire et de la rationalité. La liberté d'expression doit rester avant tout un outil de respect mutuel et d'un échange citoyen. ■

LA BANALISATION DU SACRÉ



Les humains ont-ils besoin de sacré ? La question reste ouverte : quand on le chasse par la porte, il revient par la fenêtre ! Une « vision archaïque du monde renvoie en effet à un fond invisible habité de dieux, d'êtres bénéfiques ou maléfiques, d'âmes de héros ou d'humains », nous dit L. Couloubaritis. Voilà l'invisible étroitement mêlé au visible. Mais aujourd'hui, ce monde pénétré par le sacré s'est modifié sous la pression de la sécularisation : les religions se l'étaient accaparées, la marchandisation se l'est-elle appropriée ? Le banal s'est-il sacralisé ?

La notion de sacré est désormais floue, mobile, aléatoire. Écouter un *Requiem* de Mozart, ça vous donne tout de suite un sentiment de « sacré ». Pour d'autres, ce sera écouter Johnny dans son dernier concert... Le sacré est donc relatif, chacun le sien en quelque sorte. Alors qu'on aurait voulu croire à quelque chose d'universel, en matière de droits humains par exemple.

Michèle Michiels

- Peut-il exister une « transcendance » laïque ?
- La Déclaration universelle des droits de l'homme : un catéchisme ?
- *Frappant à la porte du paradis* : art sacré et profane
- Sacralisation de la musique profane : un acte politique plus que religieux ?
- La statue de Freud vacille
- De la sacralisation à la marchandisation du monde
- Le sacré, une notion très profane
- Une analyse critique de la Bible

PEUT-IL EXISTER UNE «TRANSCENDANCE» LAÏQUE ?

JACQUES RIFFLET

Luc Ferry a résolument entrepris d'« abaisser » la transcendance au niveau de l'humain, ce qui résout la question ! Mais sa thèse d'une transcendance horizontale, en ce sens qu'elle se vit entre humains par un lien d'amour propre à la part de l'humanité animée de sentiments généreux, est souvent critiquée. Expression contestée, car l'élan d'empathie vers autrui serait un mouvement immanent pour nombre de non-croyants qui tolèrent peu que l'on use du terme « transcendance » en dehors de l'influence d'un divin qu'ils récusent. Cependant, il convient de préciser qu'étymologiquement, « transcender » peut signifier « se dépasser », s'élever par ses facultés propres, ce qui ouvre tous les horizons de l'acception du terme.

Levinas, qui parle également de « transcendance », réduit au minimum l'intervention du divin — une simple démarche de catalyse — dans la relation entre humains, une relation fondée sur la reconnaissance du visage de l'Autre, lequel Autre participe à cet avènement au statut de « personne ». L'échange de regards entre la partie la plus expressive des individus, là où rayonne le Soi, serait le liant essentiel qui caractérise l'humanité. Car, si les insectes usent principalement de l'échange de phéromones, les humains y ajoutent la palpation indispensable du regard porté sur le visage, en un jeu de miroirs ouvrant au dialogue.

Certes, mais la question essentielle reste cependant posée : le sacré et la spiritualité — notions que les croyants estiment constitutives de la générosité du divin accordant à ses créatures le cadeau de ces « lumières » d'en Haut — peuvent-ils relever de l'immanence ?

Question essentielle s'il en est, donc.

Le non-croyant peut-il vivre pleinement sa prise de distance à l'égard de la foi s'il entend vivre une spiritualité, vibrer l'intensité d'un sacré ? En d'autres mots, pour aller droit au but : le matérialisme rigoureux est-il la condition nécessaire de la vie d'un athée ou d'un agnostique ? Le rationalisme exclut-il, péremptoirement, la spiritualité ?

J'ai évidemment dû traiter de ce questionnement en écrivant mon ouvrage *Les mondes du sacré*. Et mon préfacier « laïque », Roger Lallemand, a été, en conséquence, confronté à l'analyse du contenu et de la dimension de la spiritualité. Et de son corollaire, le sacré.

Roger Lallemand a écrit ainsi : « Certes l'homme peut vivre sans être porté par le sacré et ne pas être fasciné par lui.

Mais il arrive que certains matérialismes — trop étroits — ne rendent pas compte à suffisance des exigences de la spiritualité, quel que soit le statut qu'on lui donne, qu'elle soit posée comme fruit de la matière, de hasard ou d'une énergie transcendante. »

« À tout le moins, les laïques doivent-ils (...) connaître mieux le sacré des religions, ce qu'ils traitent souvent comme un poison de leur conviction, ne serait-ce que pour pouvoir nommer leurs esclavages intérieurs. Bien des non-croyants, il est vrai, redoutent l'approche du sacré (...). Mais les courants multiples de la libre pensée occultent souvent leur propre sacré, un sacré qui vient de l'immanence. » Et de citer, par exemple, la Déclaration des droits de l'homme. Chaque homme est alors égal en dignité et en droit.

Cette approche est également la mienne, et le sacré voit ainsi son champ s'élargir considérablement. Il ne relève donc plus seulement du « royaume » de la transcendance, mais inonde aussi les terres de l'immanence. Du moins si nous accordons à ce sacré une définition qui, elle-même, déborde l'espace du religieux.

Quelle définition, donc ? Le sacré est ce qui nourrit la raison de vivre de l'homme. Les droits de l'homme pour un Lallemand, le sacrifice à l'autre pour un Ferry, l'action artistique pour un Nietzsche, l'art sacré pour un Malraux, la patrie pour un De Gaulle. Et Lévi-Strauss souligne que tout groupe humain primitif se construit un endroit sacré, qu'il soit le siège des initiations, des décisions ou du religieux.

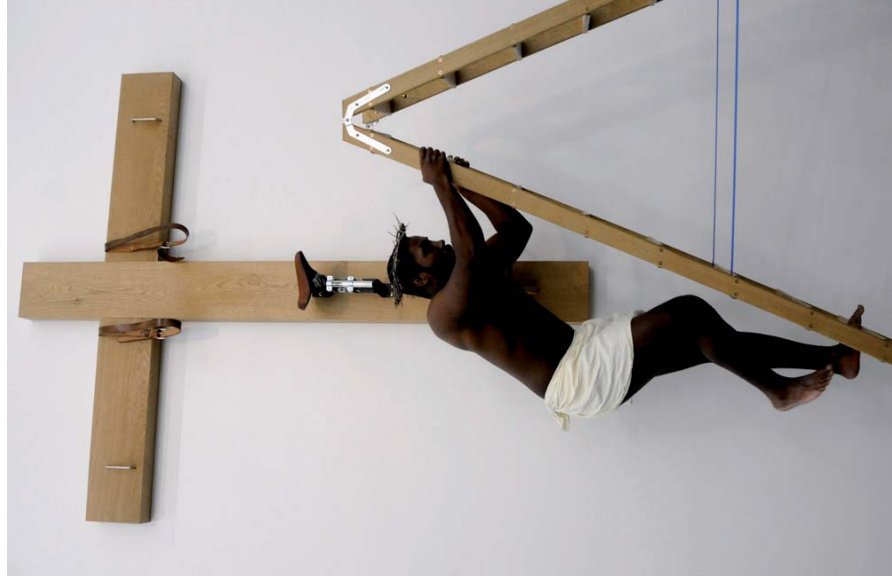
Et la spiritualité ? Elle n'est pas similaire, exactement, au sacré. Mais de la même famille. Elle est la mère, la source, l'origine du souffle qui porte l'homme vers la part élevée de son destin, comme le vent porte l'oiseau en altitude.

L'accaparement de la notion de spiritualité par les religions est abusif, sinon intéressé. Il est peu tolérable que les croyances seules prétendent être capables d'élever l'esprit et estiment que la libre pensée ne fait que gérer une humanité de manchots errant sur la banquise du vil matérialisme, de la froide raison.

La spiritualité, l'aile de l'homme

Évidemment, la spiritualité pour un non-croyant ne peut s'élaborer qu'au départ de la matière. Car l'esprit est pour lui une « simple » complexification de cette matière.

Jacques Rifflet, *Les mondes du sacré*, Ware, Éditions Mols, 2007.



1 Un chrétien monte sur sa croix. Le sacré confronté au principe de réalité...

Reporters

La célèbre école bouddhique du *yogacara vijñānavādin* («reconnaître par le yoga que la pensée promeut le vivant») enseigne que ce qui engendre la transmigration, la réincarnation, est le flux insatisfait de la pensée du défunt.

Celui-ci «manque» son extinction totale, l'entrée en dissolution finale dans le Néant, parce qu'il a pas su préparer sa mort en jugulant ses désirs, en apaisant l'agitation de son Ego. Le flux de sa pensée va nourrir un nouvel habitat, un nouveau corps provisoire. Comme une flamme qui encore vivace passera du corps d'une bougie presque morte à la pointe d'une autre bougie neuve pour y respirer de plus belle. Cette doctrine répond à la question pertinente de beaucoup d'Occidentaux : puisque le bouddhisme — philosophie à l'origine — n'admet pas la notion

d'âme, d'une flamme déposée par un dieu dans sa création, quel est alors l'élément se perpétuant d'incarnation en incarnation ?

La «pensée» est une excellente réponse, car elle n'est pas une substance matérielle, dégradable, mais elle émane cependant de la matière altérable qui constitue l'individu.

Si l'esprit est —sans aucun doute pour un non-croyant— une prestigieuse «fumée invisible» de la matière la plus évoluée, il n'y a plus aucune raison de refuser ce que cet esprit peut nous offrir en dehors du seul usage de la raison. C'est-à-dire, l'univers éblouissant de l'art, de l'amour vécu en profondeur, de l'engagement envers autrui, de la spéculation philosophique, de la dynamique de la science. Une dynamique qui fit brûler par la Sainte Inquisition Giordano Bruno à Rome pour avoir prolongé la théorie scientifique de Copernic sur la priorité du Soleil par rapport à une Terre satellite, en affirmant que dès lors devenait évidente une pluralité des mondes dans l'Univers.

Tout à tour chartreux, calviniste, puis luthérien, Bruno expliqua sa versatilité d'options en estimant que seule la philosophie pouvait envisager le destin humain, la théologie —alors considérée comme secondaire— ne concernant que la morale et l'organisation sociale ! Impardonnable pour Rome.

Et ceci démontre bien que le versant de pensées empreint de spiritualité laïque peut fort heureusement ébranler la prétention hégémonique de l'autre versant, celui de la spiritualité transcendante ; celle que de nombreuses «exclusivités» du religieux utilisent comme l'instrument d'une aliénation de l'esprit mené vers l'intolérance, vers l'intégrisme. À vrai dire, le raisonnable, à la différence du religieux, ouvre à l'humanité là où les «sacrés» la fragmentent en Vérités inconciliables.

Giordano Bruno le prouve : la déduction philosophique peut s'inscrire en aval de la déduction scientifique, dont elle amplifie le message. La philosophie n'est plus une errance éventuellement «divagante» d'esprits qui se complaisaient dans le délire de labyrinthes souvent inextricables, mais une véritable construction du raisonnable. Et une arme redoutable contre l'emprise de structures dogmatiques. Socrate et Sénèque parmi bien d'autres le payèrent aussi de leur vie.

Cet ensemble de réflexions posé, nous pouvons aller plus loin dans notre interrogation sur le sacré, cet «écho» de la spiritualité.

Je l'ai dit : à mes yeux, le sacré peut parfaitement être laïque, librement pensé, s'il est issu de la réflexion humaine, s'il naît de l'immanence. Un sacré dont le contenu est adogmatique, librement examiné, et, partant, toujours révisable et individualisé.

Pour une telle laïcité, ce sacré-là n'obéit à aucun absolu qui ne soit tamisé au filtre vigilant de la raison.

Écoutons *Les Voix du silence* de Malraux² : «*l'absolu n'a ni forme ni nom ; il se glisse dans les merveilles de l'art sacré*» «*L'art sacré*» écrit-il. Mais soulignons qu'il veille à le démunir de son sens originel religieux pour n'en conserver que l'émotion ressentie devant la beauté édifiée par l'humain, aurait-il été «inspiré» à l'époque de son geste de création. Cependant cette œuvre reste revêtue éternellement de sa seule beauté, de son seul effort humain vers l'excellence.

Peu importe que les dieux de l'Égypte ancienne soient morts, le reflet superbe de la dévotion humaine nous éblouit encore. Malraux exprime résolument son athéisme dans cette formule : «*Ce n'est pas Dieu qui a créé la musique, c'est la musique qui a créé Dieu*».

Mais voilà que renaît notre questionnement, sous un autre angle : la raison et l'art sont-ils mariables ? Car la raison relève de l'immanence tandis que l'art émane du transcendant pris dans son sens général d'«évasion» de l'enceinte du raisonnable. Pour certains, la raison et l'art sont donc un vœux couple divorcé. La vie en commun leur semble incompatible.

Nietzsche était de ceux-là : il oppose l'«esprit actif» de l'art au «comportement réactif» lié à la recherche de la vérité, serait-elle métaphysique ou scientifique. Ce qui est «artistique» est péremptoire à ses yeux, irréfutable, puisque cette action est par essence le fait individuel le plus plénier. Et cette démarche ne réfute aucune autre manifestation humaine. Elle n'engendre aucune querelle, aucun doute. Elle n'«affaiblit» pas la vie par un conflit d'arguments.

En Occident, la raison prime sur l'intuitif

Si Nietzsche préfère l'art à la raison, combien d'autres, et tout particulièrement dans le monde laïque occidental, accordent au contraire à la raison, au déductif causal, une primauté sur l'intuitif, sur l'esthétique.

Nous insistons bien : le monde laïque occidental. Car en Extrême-Orient, la non-croyance palpite à l'inverse dans un univers d'intuitions et de méditations organisées cette fois sur le rejet du lien causal.

Le bouddhisme cultive la «momentanéisation» de la pensée, isolant chaque image du film de la vie plutôt de se laisser prendre au piège du déroulement habituel de la pellicule qui donne une fausse impression de continuité au jeu des acteurs, leur procure une «existence» qui ne relève que du monde des apparences. La cérémonie du thé, le tir à l'arc zen «découper» le temps en séquences.

Et le taoïsme fait de l'art l'essentiel de sa démarche, car le geste esthétique désobéit par principe aux règles cartésiennes de la raison. Il ressort de la spontanéité intuitive de l'esprit.

Comte-Sponville, très inscrit dans la pensée du bouddhisme, déclare ainsi préférer vivre comme vit le vent, chan-

geant, évoluant en l'instant, que vivre comme vit la montagne édifée, figée. Et il cite Montaigne : «*Voilà pourquoi le vent use la montagne, qui ne l'use pas*»³.

Malraux est littéralement obsédé par ce qu'il dénomme l'«antidestin» de l'homme, voué à l'éphémère, à l'inconstance face à l'Univers géant, et éternel à l'échelle de la dimension et du temps accordés aux hommes.

Dans *L'Intemporel*⁴ et dans *Le Musée imaginaire*⁵, il considère que l'art sacré représente —rappelons qu'il le dépourville de ses attributs religieux— une voie royale pour s'émanciper de l'écoulement du temps. Et il ajoute que l'homme ne peut retrouver une dignité que dans l'action : «*Il faut mourir le plus haut possible (...), laisser sa griffe sur la trace du temps (...). J'écris pour ceux qui ne peuvent se contenter de vivre*».

L'humain, pour cet auteur, doit être habité par le «sacré» d'une passion dont l'immanence, seul lieu de la pleine liberté de pensée ouvert à toutes les spiritualités, serait source jaillissante. Sans le divin, l'humain pourrait goûter en direct, sans l'intermédiaire du surnaturel, à toutes les fontaines de l'humanisme.

Pour conclure, je dirai que l'algue peut se contenter de vivre. Elle peut se satisfaire d'être bercée par le flux et le reflux de la vague. En végétal qu'elle est, il est vrai, elle n'a guère le choix, sinon de «profiter» du milieu.

L'homme, lui, possède la conscience. Cette conscience ouvre à l'humanité les portes superbes de la réflexion, arme de la pensée. L'homme a le choix de se demander ce qui le meut, le nourrit, le berce ou le détruit. Il peut dépasser la vague locale qui le submerge et apprendre qu'elle vient de loin, de très loin, et qu'elle ira mourir sur un rivage comme toutes ses sœurs.

L'homme peut «envisager» l'océan. Et il peut refuser de se limiter à la conception mécanique du phénomène. Refuser aussi d'admettre comme cause du mouvement de la houle l'effet d'une volonté surnaturelle. Il peut s'interroger librement sur le sens de la naissance et de la mort des vagues, sur le sens de l'existence. Habité par la flamme qui nourrit la lumière de la vérité plurielle, l'homme en quête du dépassement de son destin gagnera une dignité. Choix exaltant que celui-là, où la conscience accepte de quitter les terres rassurantes des théories de Descartes ou des postulats de la Foi.

Cette fabuleuse aventure «sacrée» a pour nom «spiritualité». ■

LE SACRÉ PEUT PARFAITEMENT ÊTRE LAÏQUE, LIBREMENT PENSÉ, S'IL EST ISSU DE LA RÉFLEXION HUMAINE. S'IL NAÎT DE L'IMMANENCE.

3 André Comte-Sponville, *Présentation de la Philosophie*, Paris, Albin Michel, 2000.
4 André Malraux, *L'intemporel*, Paris, Gallimard, 1976.
5 André Malraux, *Le Musée imaginaire*, Paris, Gallimard, 1952.

LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME, UN CATÉCHISME ?

LUC MARGHEM

Deux manières possibles d'entendre le caractère possiblement sacré de la Déclaration universelle des droits de l'homme, selon qu'on adhère à celle-ci sans conditions ou selon qu'on cherche à en relativiser la portée — par idéologie ou par excès de lucidité.

Le sacré, aujourd'hui, dans son sens profane, c'est ce « qui est digne d'un respect absolu, qui a un caractère de valeur absolue ». Sacraliser la Déclaration des droits de l'homme, c'est donc la consacrer dans son universalité — l'opération, toute performative, est d'ailleurs comprise dans l'intitulé : *Déclaration universelle*, donc valable pour tous, ici et maintenant et, dans l'idéal, là-bas et demain. Poser l'universalité des droits humains, c'est affirmer sa foi dans la marche vers le progrès, inéluctable parce qu'inscrite dans le seul sens possible de l'histoire : un Homme toujours plus libre et dont la liberté est forcément contagieuse. Et si elle ne l'est pas assez (et qu'il y a du pétrole), il n'est pas interdit, il est même recommandé de forcer un peu le cours des choses, au nom du fameux devoir d'ingérence popularisé jadis par Bernard Kouchner. Le principe ayant été poussé à son paroxysme avec l'intervention civilisatrice en Irak puis en Afghanistan, sacraliser les droits de l'homme, c'est aussi prendre le risque de se voir accusé d'impérialisme, et renvoyé à ses propres manquements, ses propres contradictions. Cette société qui évoque les droits de l'homme quand ça l'arrange, est-elle si exemplaire que ça ?

Sacrée parce qu'universelle, donc, et l'on est prié de ne pas discuter. Surtout quand on rappelle qu'adoptée par l'Organisation des Nations Unies en 1948, cette déclaration-là est le produit direct de la stupefaction générale devant le génocide nazi, et scelle la volonté du « Plus jamais ça ». Où la Shoah fonctionne comme l'événement fondateur de la conscience occidentale moderne, sacré au sens de « digne d'un respect absolu ». Ce que confirme la loi des hommes qui, tout en proclamant la liberté d'expression et son corollaire obligé, le droit au blasphème, conduit quand même un type, certes pas très sympathique, à purger deux fois un an de prison pour avoir contesté l'existence des chambres à gaz. Oublies Voltaire, Redeker, Westergaard² et compagnie. Deux ans de prison ferme pour délit d'opinion, c'est ici que ça se passe. Sans même poser la question de l'impact des lois réprimant le négationnisme, de leurs possibles effets pervers, on peut penser ce qu'on veut de Vincent Reynouard et de son désir abject de nier la réalité des camps³, ou même des *happenings* blasphématoires à la Dieudonné, pour ne pas éviter les sujets qui fâchent : chaque fois qu'on

donne l'occasion à certains de penser que la liberté d'expression est un concept à géométrie variable, c'est toute la portée universelle de la Déclaration des droits de l'homme qu'on prend le risque de saper. Donc le fondement même de sa légitimité. Question de cohérence et de crédibilité : le « deux poids, deux mesures » est intolérable pour le combat laïque en cela qu'il conforte des populations entières dans l'idée qu'il existe bel et bien une sous-catégorie de citoyens à qui il est demandé d'absorber les valeurs et les tabous — et le fond de culpabilité collective — de la société dominante.

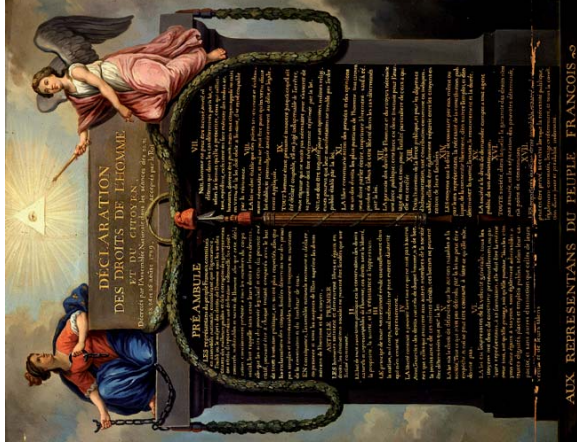
De la relativité du sacré (dans la tête de l'autre)

Ne pas oublier que ce qui nous est insupportable — ici, la négation du génocide nazi — nous est insupportable parce que nous avons grandi dans un système de valeurs donné. Et que l'arrivée de nouvelles populations modifie inévitablement le cadre de référence. Si quelqu'un dont l'histoire diffère de la mienne m'explique que l'animalisation de l'être humain, sa déshumanisation totale, sur laquelle reposait l'esclavagisme et souvent la colonisation, doit également être traitée différemment⁴, comme un autre « mal absolu », si cette même personne, en plus, s'indigne de cette autre loi mémorielle qui, en France, impose qu'on reconnaisse à l'école les bienfaits de la colonisation⁵, que puis-je lui répondre sinon qu'il y a peut-être, bel et bien, un traitement différencié de la susceptibilité dans la mémoire ?

Par défaut de cohérence, la laïcité (l'humanisme, les droits humains) prend alors le risque de n'apparaître que comme une idéologie parmi d'autres, un système de valeurs et de règles qui peuvent être perçues par d'autres comme dogmatiques, simplement parce qu'imposées par la majorité à la minorité. D'où crispation identitaire. D'où effet contraire à celui recherché. Tout le problème est dans le rapport de force. Un groupe impose son credo à l'autre. Credo. Je crois. Donc c'est vrai.

Le sacré, c'est aussi, dit le dictionnaire, ce qui fait l'objet d'un sentiment de révérence religieuse. Sacraliser la Dé-

claration universelle des droits de l'homme, c'est donc aussi, paradoxalement, pour qui refuse d'y adhérer sans conditions, pouvoir la ravaler au rang des textes fondateurs des religions. Chacun sa Torah, sa Bible, son Coran ou sa DUDH en somme (l'on sacré n'est pas meilleur que le mien, alors occupe-toi de tes fesses — ou des fesses de



© AFP/Picture Desk

ta femme⁶]. L'universalité et le communautarisme ainsi renvoyés dos à dos au nom du relativisme culturel, pour la plus grande satisfaction des petits chefs de tous poils, que l'invocation de valeurs universelles, par exemple le principe d'égalité entre les sexes, aurait pu contrarier dans l'exercice, ô combien universel lui aussi, de la loi du plus fort. On les entend d'ici nous ressortir l'accusation d'ethnocentrisme, de paternalisme, de néo-colonialisme, voire de racisme pour justifier la résistance à l'assimilation de notre socle sacro-saint des valeurs communes. Accusation totalement malhonnête ou aisément démontrable, selon les points de vue.

Sur fond de crise de l'État-providence

Mais le problème est d'abord ailleurs. Si l'on compare la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 avec la Déclaration universelle de 1948, là où la première énumère des droits naturels imprescriptibles, attachés à chaque individu et opposables à l'État — liberté, égalité, etc. — la seconde y ajoute des droits sociaux, qui au contraire des premiers, nécessitent l'intervention de l'État pour être mis en œuvre : droit à la sécurité sociale, au chômage, à l'emploi, à l'enseignement gratuit, etc. La

première déclaration est un manifeste libéral, la seconde institue l'idéal social-démocrate comme modèle universel. Entre les deux, une tension évidente puisque l'exercice des droits dits de la deuxième génération suppose par fois la restriction des droits de la première. Ainsi le droit au logement s'oppose au droit à la propriété. Ainsi aussi, allez, au hasard, le droit pour l'enfant de bénéficier d'un enseignement préservé au maximum de tout prosélytisme s'oppose (au moins partiellement) à la liberté de croyance — liberté pourtant déclarée imprescriptible. Ici, le paradoxe saute aux yeux. Et tant qu'il n'aura pas été dénoué, on peut chanter ce qu'on veut, le sentiment d'islamophobie continuera de grandir, entraînant crispations identitaires et replis communautaires tous azimuts — islamophobie comprise⁷. La question devenant alors : comment sortir de ce paradoxe dans une société qui n'entend plus intégrer par le travail et le confort individuel, mais bien à coups d'innovations ? Poser la question, c'est se donner l'envie d'aller planter des choux dans la montagne.

Parce qu'il est un autre paradoxe, qui n'aura échappé à personne : si on peut lier la Déclaration universelle des droits de l'homme à l'avènement progressif de la social-démocratie, cette dernière semble avoir ses beaux jours derrière elle. Par un désagréable retournement du sens de l'histoire, c'est l'idée même de Progrès qui semble plombée aujourd'hui. Le progressisme renvoyait par essence à la création continue d'une société meilleure, à l'idée d'un mouvement perpétuel — toujours plus à gauche.

Aujourd'hui le mouvement a changé de camp. Il est dans les flux financiers et la mondialisation galopante. Coincés dans ce paradoxe fondamental, quasi ontologique, les progressistes ont quitté l'action pour entrer en réaction et tenter de freiner autant qu'ils peuvent la remise en cause des droits qu'on disait acquis. Du coup, les mots apparaissent comme retournés de leur sens. Pour le politologue Pierre-André Taguieff (qui n'aime pas trop les « droits-de-l'hommeistes » mais adore forger des concepts), les progressistes sont ainsi devenus des « contre-révolutionnaires ». Et le même Taguieff de pouvoir redéfinir péjorativement la notion de progressisme comme étant « tout ce qui se dit et se fait au nom du progrès sans qu'en résultent des résultats observables »⁸. Soit, sous sa plume, une sorte de pensée magique qui, appliquée directement aux droits de l'homme, évoque irrésistiblement la comparaison faite par Jeanne Kirkpatrick entre la Déclaration de 1948 et la lettre au Père Noël. Bien sûr, ni Taguieff ni Kirkpatrick ne sont ce qu'on appelle des gauchistes⁹. Bien sûr, sans portée juridique, la Déclaration de 1948 n'avait de valeur que comme déclaration de principe, comme un idéal à atteindre par tous les peuples, toutes les nations¹⁰. Reste que s'il faut aujourd'hui réaffirmer, défendre, bétonner, sacraliser si l'on veut les principes entre autres de justice sociale qui sous-tendent, c'est aussi parce que le concept de mondialisation corrompt dangereusement celui d'universalité. Et qu'une Déclaration mondialisée des droits de l'homme, ce ne serait pas forcément un progrès... ■

5 Image certes en dessous de la censure, mais qui situe bien une bonne partie de l'enjeu.

6 Ne pas oublier que les crispations identitaires peuvent concerner aussi le groupe majoritaire, à plus forte raison dans une période de forte incertitude politique et économique.

7 Pierre-André Taguieff, *Les Contre-Révolutionnaires. Les Progressistes, entre illusions et impostures*, Paris, Denoël, 2007.

8 Jean Kirkpatrick est une femme politique américaine. Ambassadrice des États-Unis à l'ONU sous Reagan, elle a en commun avec Taguieff d'avoir commencé son parcours à l'extrême gauche et de l'avoir fini chez les néo-conservateurs.

9 Préambule à la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. À noter que l'Assemblée générale des Nations unies adoptera en 1968 aux textes, contrairement à ce qu'on en a fait, et souvent avec des réserves, et les rendant inopérants : le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

FRAPPANT À LA PORTE DU PARADIS* : ART SACRÉ ET PROFANE

BEN DURANT

L'art n'a jamais cessé de se frotter au sacré...

En unissant au Palais des Beaux-Arts, le temps d'une exposition, les œuvres de Lucas Cranach (voir article en page 32) avec celles, récentes, de Wim Delvoye, on assiste à la confrontation d'un artiste allemand quittant le gothique et son cortège de crucifixions sanguinolentes pour leur

préférer des Vénus sensuelles et des Judith perverses qui annoncent le triomphe de la Renaissance et de la Réforme dans la Saxe du XVI^e siècle alors que notre gloire nationale renoue avec les structures et la grammaire du gothique via l'ordinateur. Provocation ou ludisme, Wim Delvoye (1965) reste fidèle à lui-même : n'avait-il pas déjà tatoué des bon-

deuses catholiques sur des peaux de cochons ? Transformant ainsi un animal traité au mieux comme aliment, au pire, comme une bête impure en œuvre d'art, il nous renvoie par la même occasion à notre animalité et à une sexualité primaire, pré-divine.

On pourrait aussi y déchiffrer une filiation avec le tableau fameux du Titien *L'amour sacré et l'amour profane* (1515), où deux jolies femmes, l'une richement habillée et l'autre parée de sa seule beauté, illustreraient la combinaison des éléments chrétiens et païens dans la philosophie et l'art de la Renaissance.

Depuis les origines des temps, dès que l'homme prit le pin-ceau ou le ciseau, ce fut pour tenter de donner une image ou un corps à la divinité, mieux, tenter de suggérer le divin, comprenant d'emblée que la lumière serait son indispensable alliée. N'est-ce pas grâce à elle qu'il décore les parois de Lascaux et n'est-ce pas elle aussi qui, chassant les ténèbres, révélait soudain à l'impétrant les mystères de la chasse et du totemisme pariétal ? De l'architecte égyptien prenant en otage complice les rayons de Râ pour illuminer, le jour dit à l'heure dite, le Saint des Saints du temple d'Abou Simbel au maître artisan du Moyen Âge qui va, lui aussi, cerner pour ex- primer au mieux cette notion de divin en capturant la lumière solaire à travers le prisme du vitrail, jonglant sublimement avec des bleus célestes et des rouges sacrificiels.

Début du XVII^e siècle. Le Caravage profite d'une banale scène de martyre pour recréer un tourbillon de diagonales entrecroisées, de volumes et de plans, une lumière zénithale éclairant *a giorno* les protagonistes de ce drame éclairé tandis que les parois ruissellent d'ombres mouvantes. Nous sommes bien confrontés à un antagonisme éclatant entre la forme qui se doit chair et la lumière qui se veut divine, la pre-

* Wim Delvoye, *Knockin' on Heaven's Door*, Palais des Beaux-Arts, rue Royale 10, 1000 Bruxelles, jusqu'au 23 janvier 2011. Du mardi au dimanche. Entrée libre.



Juan Paparella, Sans titre, 2008.
À l'aide d'une commode calcinée, s'interroger sur le divin, le sacré...

mière ne sert plus à modeler la seconde mais au contraire l'agresse d'éclairs brutaux qui renouvellent totalement notre vision émotionnelle et spatiale.

Dans cette Europe au tournant du XX^e siècle, l'industrialisation massive et galopante suscite et provoque d'importants remous économiques, sociaux, politiques, spirituels et religieux. On peut même parler de fracture entre l'art et la religion, les artistes délaissant dorénavant les sujets bibliques au profit de l'Histoire et du paysage. Pourtant l'homme égo-centrique trouble des artistes comme Ensor, Gauguin et Van Gogh, qui se sentent injustement incompris et raillés par la critique et le public, aussi n'hésitent-ils pas à s'identifier à la figure christique, à l'« homme des douleurs ». Les voici crucifiés pour l'exemple, Ensor traquera une lumière qui, à la manière trompeuse des mirages, l'attirera dans des zones ombragées où se tapissent les monstres masqués. Gauguin cherchera en vain un mythe éden égaré sous les Tropiques tandis que Van Gogh, aspirant toujours à plus de lumière, élèvera le tournesol au rang d'un nouveau culte

solaire mais, tel Icare, s'y brûlera les ailes et la cervelle. Seul Edvard Munch, variante inédite, osera s'identifier au diable !

Une «pyramide spirituelle»

Né en 1910, l'art abstrait, qu'il soit construit ou lyrique, se verra immédiatement porté sur les fonds baptismaux du Sacré par ses deux démiurges, Kazimir Malevitch et Wassili Kandinsky, le premier déclarant dès 1915 : « Dans l'étendue blanche des rites cosmiques, j'établis le monde blanc de l'abstraction suprématiste comme une manifestation du néant libéré », ce que complète le second en écrivant : « Quiconque s'enfonce dans les profondeurs de son art, en quête de trésors invisibles, travaille à élever cette pyramide spirituelle qui attendra le ciel ». Quarante plus tard, les expressionnistes abstraits américains, Mark Rothko, Barnett Newman et Adolphe Gottlieb ne chanteront pas autre chose, ainsi Rothko affirmant que « la représentation n'est possible que si les arts quotidiens font partie d'un rituel se référant à une réalité supérieure », accordant d'ailleurs, si l'on s'en réfère à ses notes de travail, une très grande importance à l'accrochage et à l'éclairage idoine, tandis que Barnett Newman scandait : « Nous réaffirmons le désir naturel de l'homme d'exprimer son rapport avec l'absolu ». Et comment juger du travail de Jackson Pollock si ce n'est en y voyant une transe d'ordre chamanique dans laquelle l'artiste hautement possédé projette, à l'aide de son pinceau-goupillon, en gerbes colorées, son inspiration sur l'espace sacré. Car Pollock, comme le montre le film de son ami Hans Namuth, virevoltait et dansait, sans jamais y pénétrer, sur la toile posée au sol.

Il y eut certes l'épisode iconoclaste surréaliste de l'entre-deux-guerres, André Breton et ses complices déboulonnèrent Dieu et ses saints, mais encore ne faudrait-il pas confondre anticléricalisme et désacralisation. On se souviendra sans sourire des hommages ultérieurs et hautement inspirés de Salvador Dali à Saint Jean de la Croix ou à l'Angélus, sans oublier la collection de bénitiers... du même Breton.

Plus près de nous, le Pop Art, drillé par Andy Warhol dans les années soixante, a renouvelé notre panthéon d'icônes et semé un peu plus la confusion des genres : Karl Marx possédait dorénavant la tête de l'empereur pour jouer le « Dieu le père », tandis que Jackie Kennedy en jeune veuve faisait une fort acceptable Marie portant le deuil d'un nouveau Christ crucifié par les légionnaires Yankees, un certain Ernesto Che Guevara.

Les portes du paradis

Force nous est de constater qu'on a beau chasser le divin, il revient aussitôt au galop, quitte à le découvrir au détour des « Vanités » hautement prises ces dernières années dans les travaux de Jean-Pierre Raynaud, Xavier Veilhan, Andy Warhol, Jean-Michel Basquiat, Christine Borland, Gabriel Orozco, Gino De Dominicis, Robert Mapplethorpe ou Damien Hirst.



La tour de Wim Delvoye, qui surplombe le Palais des Beaux-Arts : les structures du gothique grâce à l'ordinateur et à l'acier Corten (2010).

Anselm Kiefer, né en Allemagne en 1945, est le dépositaire malgré lui « d'une mémoire sans souvenir » et il a décidé d'affronter « l'accident » survenu dans son pays entre 1940 et 1945 par le biais de la Kabbale, celle d'Isaac de Louria de Safed au XVI^e siècle, choisissant d'illustrer la création du monde à travers la doctrine juïque du *Tsim Tsum* (le retrait) et de la *Chevirat-Ha-Kelim* (la brisure des vases) : à l'origine du monde, l'« élan » sous la forme d'une lumière supérieure se rétracta au lieu de se répandre, afin de laisser toute la place possible à la création de l'Univers, c'est le *Tsim Tsum*. Le vide ainsi créé permit à la masse de se constituer. Un rayon de lumière pénétra alors cet espace et son énergie forma les *sefirot* (vases). Les *sefirot* nées de la lumière étaient en effet destinées à les recevoir et à les servir, mais l'intensité du rayon lumineux fut telle que les vases se brisèrent et explosèrent, projetant la lumière et les débris des vases qui se transformèrent en étincelles et se dispersèrent dans l'intégralité de l'univers afin que « maintenant encore une pierre inanimée est illuminée par Lui ».

Grâce à Anselm Kiefer, voici le plomb saturnien métamorphosé en pigment azur ou en graines de tournesol – belle métamorphose alchimique s'il en est.

Poussière d'étoiles s'échappant peut-être de ces modernes creusets alchimiques pour mieux tapisser les nouveaux tabernacles que sont les gigantesques cache-pot doré (1993) de Jean-Pierre Raynaud, trônant sur un autel inaccessible en face du Centre Pompidou (un des nouveaux temples de l'art) ou l'intérieur de la modeste commode calcinée (2008) de Juan Paparella (1965), le monde artistique contemporain s'interroge plus que jamais sur la pérennité du divin et de son corollaire, le sacré. Et ce n'est pas Wim Delvoye avec ses cathédrales et ses crucifix à double hélice qui nous confondra lorsqu'il titre —non sans ironie— son exposition : *Knockin' on Heaven's Door*. ■

SACRALISATION DE LA MUSIQUE PROFANE : UN ACTE POLITIQUE PLUS QUE RELIGIEUX ?

YVES KENGEN

On dit souvent que la musique est un langage universel. Certes, elle ignore les barrières de la langue, mais reste toutefois tributaire du contexte culturel dans lequel elle est créée. Son pouvoir émotionnel et fédérateur est exploité depuis la nuit des temps, jusqu'à la sacralisation.

Il existe une énorme diversité de styles musicaux liés aux origines géographiques. Chaque civilisation a ses codes en la matière, mais à l'inverse des langues, ceux-ci peuvent être compris par tous. Mieux : contrairement à la langue, la musique ne porte en elle, au départ, aucun caractère discriminant, ni social, ni ethnique, ni éducationnel. Sans doute ne peut-elle pas se substituer au langage parlé dans la communication interpersonnelle — elle n'en a d'ailleurs pas l'ambition. La comparaison se situe sur un autre plan, celui de la communication collective. Plonger un ensemble d'auditeurs dans un bain musical commun peut engendrer une réaction collective commune, allant de la plus évidente — les applaudissements finaux — à la plus intime, en suscitant des sentiments certes personnels mais puisant dans un inconscient collectif partagé. Le pouvoir évocateur, émotif et mobilisateur de la musique a été moult fois utilisé pour exercer une domination, pour galvaniser les foules, pour créer des communautés d'intérêt ou des identités collectives. On touche au sacré dès lors qu'une musique, profane au départ, est récupérée à des fins politiques ou religieuses ; une façon de consacrer son pouvoir mobilisateur et de son influence sur le comportement.

L'exemple le plus frappant se trouve dans les hymnes nationaux. Rares sont ceux qui ont été composés à cette fin ; une fois désignés comme hymne national, ces musiques deviennent, à l'équivalent du drapeau, un symbole nationaliste appelant à la déférence et au respect absolu. À partir de cet instant, toute tentative de détournement, de modification ou de réutilisation se heurte à un tabou. On se rappellera le scandale provoqué chez les patriotes américains par Jimi Hendrix torturant, sur la scène de Woodstock, le *Star Spangled Banner* à coups de distorsions tranchantes et de larsens fulgurants. Ou des menaces proférées à l'encontre de Serge Gainsbourg par des militaires français, choqués d'avoir entendu sa version reggae de la *Marseillaise*. Une *Marseillaise* que le président Sarkozy a exigé qu'elle soit chantée, avec ses paroles guerrières et vengeresses, par les joueurs blacks-blancs-beurs de l'équipe de France de foot. Le foot, une guerre, une patrie ?

Bruit de bottes

C'est que la guerre a, elle aussi, sacralisé son lot de musiques profanes. Le concept même de musique militaire, rythmée par le bruit des bottes, se veut un sacrement au service de la troupe, catalysant sa marche vers le combat en suggérant l'héroïsme à grands renforts de cuivres puissants. La voix des soldats devient même symbole de la puissance armée, comme l'ont démontré pendant les longues années de guerre froide les « Chœurs de l'Armée Rouge ». Avant d'entendre religieusement résonner la sonnerie aux morts ?

En termes de religion et de spiritualité, la musique a, depuis la nuit des temps, créé un climat hypnotique propice à la méditation et à la communion entre les pratiquants. Le chant grégorien, les voix bulgares, le gospel, les trompettes tibétaines l'illustrent à profusion. En dehors de ces musiques pour la plupart nées de la pratique qu'elles accompagnent, lorsqu'on parle de musique sacrée, il s'agit en général de partitions composées à cet effet sans qu'il n'ait été démontré que l'auteur ait recouru à des recherches particulières sur la capacité de mobilisation qu'aura son œuvre au final. C'est le talent du compositeur, sa capacité à transmettre ses propres émotions à la partition d'abord, aux auditeurs ensuite, qui fait que cela fonctionne. Des œuvres comme *La Passion selon Saint Matthieu* ou l'*Oratorio* de Jean-Sébastien Bach par exemple, ou le *Requiem* de Mozart, ont une telle force d'évocation qu'elles subjuguent le public et le placent dans un abandon propice à l'intériorisation du message du service religieux.

La musique, arme de persuasion ?

L'évolution permanente de la musique perpétue ce langage des sens presque à l'infini, découvrant sans cesse de nouvelles expressions, souvent liées à l'évolution de

nos sociétés. Et ces expressions ne sont pas, contrairement à la langue, obligatoirement liées à une construction de base historique et établie. Le dodécaphonisme, le sérialisme, l'atonalité ont rejeté complètement les modèles antérieurs tout en continuant, du moins pour certains compositeurs, à exprimer des sentiments, des émotions. La musique trouve toute sa force dans cette capacité à exprimer des sentiments distingués, et même de susciter des émotions chez l'auditeur — quelle qu'en soit la forme. Et ce, avec bien moins de risque d'incompréhension que les mots, souvent délicats à manier dès lors qu'il s'agit de communiquer des émotions. Or, n'est-ce pas justement de sentiment dont l'Homme a besoin ? Le matérialisme aliénant qui caractérise notre société ne justifie-t-il pas de solliciter un peu plus nos émotions ? La musique et son pouvoir de sacralisation des choses et des concepts semblent le meilleur véhicule pour atteindre cet objectif.

On pourrait dès lors émettre le postulat que la musique est en avance sur le langage parlé, dans l'optique de la faculté humaine à communiquer. Alors, pourquoi ne pas rêver d'une musique qui, sacralisée à des fins spirituelles, prendrait le pas sur le message dogmatique qu'elle est censée appuyer ?

Si la raison est certainement l'un des états les plus aboutis de la pensée humaine, la perspective qu'ouvre la capacité de la musique à exprimer et à provoquer des états mentaux et physiques partagés est plutôt réjouissante. Cet horizon de perception se situant au-delà de ce que les mots peuvent exprimer, il se profile comme une voie éclairée qui pourrait nous inciter à rechercher en nous le perfectionnement et l'élargissement du champ de notre pensée. ■



© davidphoto - Fotolia.com

Quelques exemples de sacralisations (ou de désacralisations) musicales...

1936 : Tantôt montré en exemple, tantôt mis à l'index, Chostakovich, auteur de quinze symphonies, dérange dès que ce qu'il compose ne plaît pas à Staline ; il devient ainsi, en 1936, un « ennemi du peuple » et s'échappe que de justesse à la déportation. Il revient en grâce avec sa symphonie n°5, plus traditionnelle, et officiellement sous-titrée par le régime de « réponse créative d'un artiste soviétique à de justes critiques ».

1937 : *O Fortuna*, chant principal qui ouvre et clôture *Carmina Burana*, fut servi à toutes les sauces comme support d'ambiance grandiloquente. La première représentation se déroule à l'Opéra de Francfort le 8 juillet 1937. La participation de Carl Orff à la musique des Jeux olympiques de Berlin et les représentations de *Carmina Burana* données durant la période nazie lui valurent méfiance et hostilité, et des débats sans fin quant à savoir s'il fut support ou victime du régime. Une chose est certaine : Hitler avait parfaitement compris l'usage qu'il pouvait faire de la force de cette œuvre et ne s'est pas privé de l'exploiter.

1944 : L'idée du *Chant des Partisans* vient des Français exilés à Londres. « On ne gagne une guerre qu'avec des chansons », estiment-ils, alors qu'ils cherchent un indicatif pour l'émission *Homeur et Patrie* qui passe sur la BBC. Le texte, qui fera le bonheur, entre autres, des communistes, est l'œuvre de deux écrivains notoires de droite, Joseph Kessel et son neveu Maurice Druon. La chanteuse Anna Marly fournit une musique de son répertoire et le tour est joué. Jusqu'au 2 mai 1944, ses premières notes ouvrent l'émission de la BBC. Le texte, repris par des feuilles clandestines, parachuté par les aviateurs britanniques, transmis de bouche à oreille, devient *Le Chant des Partisans*, hymne éternel de la Résistance.

1944 : Après la réussite d'*Alexandre Nevsky*, c'est encore au tandem Eisenstein/Prokofiev que le pouvoir soviétique fait appel pour une nouvelle fresque historique : *Ivan le Terrible*. Un film grandiloquent, à la gloire de Staline au cœur de l'affrontement avec le III^e Reich. La partition de Prokofiev, toute au service du film, n'aura pas l'existence autonome ultérieure qu'a eue celle d'*Alexandre Nevsky*. Qu'importe : la mission patriotique est accomplie, l'œuvre est immense et sans faille.

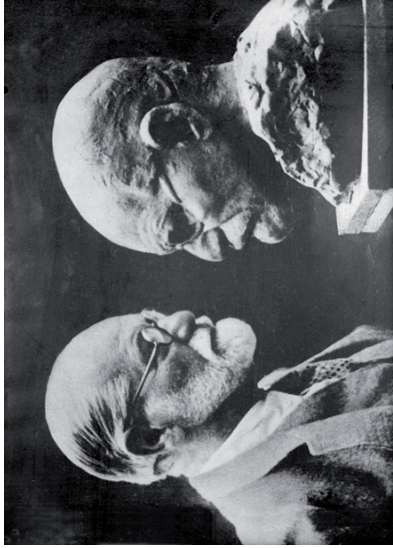
1947 : Estimant que seul le pardon peut faire échec à la haine et que c'est par la musique qu'on peut rétablir la concorde, Yehudi Menuhin prend l'initiative, en 1947, de proposer au célèbre chef allemand Wilhelm Furtwängler d'offrir un concert commun dans Berlin en ruines. Furtwängler, victime d'un procès lors de la dénazification, est en pleine disgrâce (son rôle pendant la guerre restera très controversé, bien qu'on sache qu'il figurait en 1944 dans les listes noires de Himmler comme un ami des Juifs). Menuhin sera le seul, lui le symbole des victimes, à lui tendre la main, à lui, le symbole des bourreaux. Il offrira ses cachets aux enfants allemands réfugiés.

1972 : *L'Hymne à la joie* devient l'hymne européen. Ce thème célébrissime, dernier mouvement de la 9^e symphonie de Beethoven, a longtemps illustré la force du romantisme allemand. Il est choisi comme hymne de l'Union européenne le 19 janvier 1972. Paradoxe : ce sont surtout les paroles de Schiller qui ont emporté l'adhésion, qui appellent à la fraternité, à la légalité et à l'harmonie entre les femmes et les hommes de toutes les nations. Or, c'est la version instrumentale qui constitue l'hymne. Certes, Beethoven partageait les idéaux des Lumières, tout comme Mozart. Aussi ce choix consacre-t-il davantage l'Europe humaniste que celle des racines chrétiennes.

LA STATUE DE FREUD VACILLE

ISABELLE PHILIPPON

En finir avec la psychanalyse ? Les comportementalistes rêvent d'avoir sa peau. Le philosophe Michel Onfray brûle ce qu'il a adoré. Et d'autres observateurs, plus nuancés, en stigmatisent l'opacité.



■ Freud: une légende controversée.

Plus de cent ans ont passé depuis que son ouvrage fondateur, les *Études sur l'hystérie*, a été publié, et plus de septante années se sont écoulées depuis la mort de Freud, en 1939. Pendant de longues années, en France en tout cas, et assez largement aussi en Belgique francophone, son œuvre est restée incontestée, et sa lecture a joué un rôle moteur dans la transmission de la psychanalyse. Ses hypothèses fondamentales, l'existence de l'inconscient, du complexe d'Oedipe et du transfert, ont miraculeusement traversé les années et résisté aux progrès de la science.

Outre-Atlantique, en revanche, les *Freud wars* ont éclaté dès les années 90, assénant les premiers coups de masse contre la statue du Commandeur. C'est là que les philosophes des sciences ont, les premiers, affirmé que la psychanalyse n'était pas une science, mais tout au plus une «philosophie», une «pseudo-science», une «métaphysique». Là, encore, que les neurosciences et les thérapies cognitivo-comportementales (TCC) sont venues briser le monopole de la psychanalyse perçue, jusque-là, comme le seul chemin possible vers la connaissance de soi. Aujourd'hui, les universités américaines n'enseignent plus cette discipline.

Il fallait s'y attendre : même si elles ont résisté longtemps, la France et, dans son sillage, la Belgique, sont désormais touchées par le courant antipsychanalytique. Avec la parution

du *Livre noir de la psychanalyse*¹, en 2005 —soit quand même plus d'une dizaine d'années après la fronde antifreudienne américaine—, la brèche a été ouverte. Parmi la quarantaine d'auteurs, quelques comportementalistes en furie et, pour certains, traîtres à la cause freudienne qu'ils avaient auparavant épousée. Malgré ses excès, le livre fit un tabac : sans doute arrivait-il à point nommé, venant crever un abcès qui avait jusque-là mûri discrètement, mais sûrement.

Michel Onfray, avec *Le crépuscule d'une idole*², a porté, au printemps dernier, une nouvelle charge brutale contre Freud, qu'il a pourtant lui-même adoré dans une autre vie. Le philosophe d'Argentan, fondateur de l'Université populaire de Caen, dépeint un Freud «angoissé, errant, ambigu, cupide, psychorigide, cyclothymique, dépressif, phobique, cocainomane». Il dénonce, aussi, la postérité organisée de Freud, l'envoi au front de fidèles chargés d'entretenir la légende. Il s'en prend à un «système clos sur lui-même, incapable d'accepter la discussion, la critique, le commentaire, sans transformer immédiatement l'adversaire en ennemi malade». Cet ouvrage, comme le précédent, a connu un succès de librairie fulgurant. Il a, aussi, déchaîné les passions et les critiques. Onfray n'en est pas resté là. Dans *Apostrophe au Crépuscule*, qu'il vient de publier³, le philosophe enfonce le clou dans les chairs de la «parapsychologie viennoise» : Freud, dit-il en substance, n'est pas *toute* la psychanalyse. Il se propose donc d'examiner les conditions d'une psychanalyse non freudienne, de restaurer «le réel concret contre le déni freudien de l'histoire», d'inscrire la psychanalyse «dans une logique progressiste contre le pessimisme freudien ontologiquement conservateur».

De son côté, le sociologue Samuel Léze⁴ a osé une incursion anthropologique au sein du petit monde des psychanalystes. Dans *L'autorité des psychanalystes*⁵, il dénonce l'opacité qui y est à l'œuvre. Morceaux choisis, rapportés de ses contacts avec la profession : l'expérience psychanalytique serait «indécidable» pour qu'il n'en a pas fait l'expérience personnelle, sa propre recherche et ses demandes d'interview dissimuleraient une quête de soins pour lui-même, et ton en passe. Sans compter, bien entendu, le nombre de rebus qu'il s'est vu opposer.

Siles psychanalystes ne veulent pas en effet se voir réduits à ce qu'en disent les comportementalistes, à savoir des charlatans parmi d'autres du développement personnel, ils devraient peut-être songer à ouvrir les fenêtres et, surtout, à se défaire d'un certain sentiment de supériorité. ■

DE LA SACRALISATION À LA MARCHANDISATION DU MONDE

LAMBROS COULOUBARITIS

Bien que la pratique du sacré soit ancienne, son étude est récente, avec un moment culminant l'idée du «numineux», qui prolonge le concept du sacré comme état affectif, par une relation à une force qui produit l'effroi et la fascination. Ce «tout autre» imposerait une énergie surnaturelle, matrice du sacré, qui se manifeste comme médiation active entre le Divin et l'homme¹. Or, si l'étrangeté de situations insolites suscite un tel sentiment, rien ne dit que ce qu'on nomme «sacré» soit tributaire d'une puissance invérifiable plutôt que d'un rapport particulier de l'homme au monde, investi par la conviction qu'il existerait un monde parallèle habité de puissances de qualités variables.

En effet, la vision archaïque du monde renvoie à un fond vivant : invisible habité de dieux, d'êtres bénéfiques ou maléfiés, d'âmes de héros ou d'humains. Le christianisme reprend cette vision mais édifie un monde habité par Dieu, des êtres spirituels, des saints et des âmes des morts. Ce fond vivant suffit à éveiller l'imaginaire et à produire des expériences privilégiées, sans qu'on doive néanmoins recourir à un concept flou (*humineux, mana*, etc.). Sans entrer dans le détail du statut du mythe et du rite, l'un axé sur la narration, l'autre sur l'action, on peut leur associer des *surdéterminations* de ces expériences relationnelles. Par ces surdéterminations, le mythe, qui fait voir l'invisible habité mêlé au visible, peut acquérir le statut d'un texte révélé, qualifié de «sacré»; et le rite ajoute des opérations qui surchargent les objets et les activités nous reliant à l'invisible par des effets «sacrés». Au Moyen Âge, de nombreux objets et activités recevaient une valeur symbolique d'ordre religieux. Ainsi l'eau bénite devient de l'eau bénite sacralisée, et l'Église comme édifice est sacrée par un autre rite. À cette époque, le monde est dominé par la structure du Divin et, pour cette raison, les hommes s'y reliaient par des activités qualifiées de «sacrées» (prières, messes, cérémonies, sacrement...). Ces attitudes sont compréhensibles dès lors qu'on admet l'existence d'un invisible habité et actif, capable de produire l'effroi et la fascination, toutefois, tout rapport actif (par la parole ou l'action) avec un «réel» où les choses et les actions sont surchargées d'un plus, ne met pas en œuvre du sacré.

Les Pythagoriciens proposent, pour les nombres, un statut tant arithmétique que symbolique. Aristote montre qu'une chose en devenir associée à la fois son caractère propre, avec sa spécificité, et la fonction de matière

(bronze, bois...) comme substrat, par exemple, d'une statue. Marx affirme que les objets, les activités et les vivants peuvent devenir, en plus de ce qu'ils sont, *objets d'une marchandisation*, par la surcharge d'une *valeur économique*. Heidegger prolonge ces perspectives par l'exemple de la cruche, dont le versement ouvre au monde selon qu'elle sert à boire de l'eau (désaltérer) ou du vin (convivialité), ou sert à une libation (activité sacrée). Récemment, Latour parle de quasi-objets ou objets hybrides où coexistent les pôles nature et sujet humain. Bref, toute chose et activité peuvent receler des *ambivalences* : elles sont ce qu'elles sont et peuvent en même temps impliquer une surcharge qui les modifie en les surdéterminant². En somme, le sacré n'a rien d'exceptionnel, car il appartient à l'une parmi les multiples ambivalences de l'activité humaine dans ses divers rapports au monde.

Parmi ces ambivalences, celle de Marx nous rapproche *analogiquement* de la sacralisation religieuse, car les deux démarches produisent des attitudes d'aliénation et de soumission, avec une prééminence aujourd'hui de l'économique. Dans le cadre de la technico-économie (qui prolonge l'infrastructure), domine l'idée de *marchandisation* des choses et des activités humaines. Or, du fait que notre *contemporanéité* est constituée par cette structure, même la religion se soumet à la marchandisation qui en modifie la destinée. Les *valeurs* qui s'ajoutent à chaque chose et à chaque activité sont véhiculées par l'argent, assurant l'édification d'une société de consommation sans précédent. Marx dit que l'argent est «*l'entremetteur entre le besoin et l'objet, entre la vie et les moyens de vivre*». En réalité, la consommation s'exprime non seulement à travers la satisfaction de besoins, mais aussi par la satisfaction de désirs et de rapports affectifs qui surchargent les activités de diverses valeurs, mais toujours liées à des valeurs économiques. Tout se passe comme si on sacralisait ces activités par une sorte de sacré contaminé par le facteur économique.

Or, les défenseurs du sacré considèrent que le monde du sacré est originaire et éminent, et qu'il a été *appauvri* et *défiguré* par la laïcisation et la sécularisation historiques de la société. Pour eux, l'essence de l'homme est religieuse (*homo religiosus*) ou symbolique (*homo symbolicus*), et ils supposent que l'histoire européenne est soumise à une forme de décadence spirituelle, en dépit de la civilisation médiévale qui aurait tenté de préserver la présence du sacré dans la vie, d'une façon plus vraie, grâce à la Révé-

1 R. Otto, *Le sacré. L'élément non-rationnel dans l'idée du divin et sa relation avec le rationnel*, tr. fr., Paris, Payot, 1949.

2 J.-J. Wunenburger, *Le sacré. Qu'est-ce que le sacré ?*, p. 14.

3 L. Couloubaritis, *La primauté et la question de la sacralité humaine*, Bruxelles, Ousia, 2005, pp. 425 sq.

4 L. Couloubaritis, «La philosophie face à la marchandisation du monde», in R. de Borchgrave (dir.), *La philosophie et le manager. Penser autrement le management*, Bruxelles, de Boeck, 2006, pp. 171-188.

L'OPINION DE XAVIER DE SCHUTTER*

LE SACRÉ, UNE NOTION TRÈS PROFANE

la grande industrie⁶. D'où l'idée d'une marchandisation des activités humaines sous la domination du capitalisme mondial, que nous appelons aujourd'hui globalisation économique. «Dans notre société, dit-il, la forme économique la plus générale et la plus simple qui s'attache aux produits du travail, la forme marchandise, est si familière à tout le monde que personne n'y voit malice...». Cette proximité produite par un travail, convertit aussitôt tout objet et toute activité en valeur économique, créant l'ambivalence des choses et



© AFP

des activités, tout comme au Moyen Âge, les choses et les activités étaient converties en valeur spirituelle et sacrée. En vérité, ce rapport est purement analogique, sans rapport au réel et donc sans la primauté du sacré. Il s'agit d'un rapport de substitution de comportements tributaires d'une substitution de la structure du Divin par celle de la technico-économie. Or, entre ces deux structures il existe une différence considérable. La structure du Divin met en œuvre des systèmes hiérarchiques (célestes, ecclésiastiques et politiques), tandis que la structure technico-économique est associée à des sciences émancipatrices et une démocratisation de la société, en dépit des pouvoirs technocratiques qui cherchent à s'y imposer. Le facteur «démocratie» qui pénètre les consciences humaines aujourd'hui et le facteur «science» qui sous-tend la technologie subvertissent toute forme de sacralisation, rendant l'espoir d'un contrôle de la techno-économie au profit de l'épanouissement de l'homme. Tandis que la sacralisation du monde est le résultat d'un imaginaire fondé sur des superstitions, la marchandisation du monde est une réalisation de l'effectivité humaine qui a certes ses dérivés, mais qui peut apporter beaucoup à l'humanité, à condition qu'elle soit contrôlée et régulière par un Droit mondialisé. ■

lation chrétienne. Ce type de réflexion a suscité le thème du «désenchantement» comme lié à l'émergence des sciences et des techniques (Max Weber). Même si l'évolution des sciences a revalorisé l'invisible (des particules), celui-ci n'est jamais envisagé comme habité par du vivant, mais constitué par des entités matérielles et énergétiques qui pourraient néanmoins entrer dans les structures de la vie. Le rapport scientifique à l'invisible s'acquitte par des méditations mathématiques ou autres, et des opérations techniques qui excluent tout rapport avec du sacré. Est-il dès lors crédible de penser, comme les adeptes du sacré, que ces éléments qui exprimeraient le désenchantement du monde ont modifié les liens sociaux et leur consistance passée, par le nivellement des valeurs au moyen de la médiation du facteur économique⁵ ? Face à ce qui est envisagé comme une dérive, par la valorisation du passé sacré au détriment du présent désacralisé, il faut réagir avec lucidité, car, rapportée à la complexité économique, cette position idéologique s'appuie sur les mythes d'un paradis originnaire dans la proximité des dieux ou de Dieu, que l'histoire humaine aurait contourné à la suite d'une faute et d'une chute.

Sacralisation et marchandisation: les deux faces d'une même monnaie?

Certes, sur le plan de l'usage des mots, même si on n'est pas adepte d'une religion, on peut ressentir une affection pour le terme «sacré», qui marque une distinction (au double sens du mot), c'est-à-dire une séparation et une valorisation, comme dans les expressions «union sacrée», «amour sacré», «sacrée invention». Mais, dans ces cas, s'agit-il d'un renvoi à un sens originnaire inféchi ou d'une métaphore ? Pour ma part, je crois qu'il s'agit de métaphores. Mais à supposer que l'on adopte l'autre option, alors le déplacement sémantique concernerait une reformulation du sacré en fonction de nouveaux rapports historiques des hommes au monde. La substitution du monde divin du Moyen Âge, où la plupart des activités étaient investies de sacré sous l'égide des autorités ecclésiastiques, par la structure technico-économique, qui constitue le fonds de notre contemporanéité, pourrait envisager la marchandisation du monde comme une figure de la sacralisation passée. Par suite, selon la théorie qui fait de la sacralisation le mode authentique du rapport de l'homme au réel, le sacré traverserait l'histoire selon différentes figures, parmi lesquelles la marchandisation serait une défiguration du sacré. Certains comportements dans le monde des valeurs marchandes ressemblent étrangement à des rites et à de surcharges symboliques analogues à celles du passé religieux. Sacralisation et marchandisation seraient, si j'ose dire, les deux faces d'une même monnaie. L'homme contemporain (*homo economicus*) soumis à la consommation créerait ainsi des attitudes aliénantes, proches de celles de l'homme religieux. Ce type d'approche est troublant, mais me paraît erroné.

En effet, si l'on s'accorde à Marx, on peut dire que la spécificité de la révolution bourgeoise qui inaugure le capitalisme réside dans la constitution d'un marché mondial grâce à

5 Sur cette question, voir J.-J. Weinberger, *op. cit.*, pp. 112-113.
6 K. Marx et F. Engels, *Manifeste du Parti communiste*, Paris, U.G.E., 1942, coll. «10/18».
7 K. Marx, *Le Capital*, Paris, Gallimard, coll. «La Pléiade», p. 617.

rué ou un coin de la première ville étrangère visitée dans la jeunesse. Tous ces lieux gardent, même pour l'homme le plus franchement non religieux, une qualité exceptionnelle, «unique» : ce sont les «lieux saints» de son univers privé, comme si cet être non religieux avait eu la révélation d'une autre réalité que celle à laquelle il participe par son existence quotidienne.»

Pour ma part, je n'hésite pas une seconde et comme tout le monde, j'ai ma petite idée là-dessus : si sacré il ya, c'est la liberté qui mérite de s'en vêtir adjectivement.

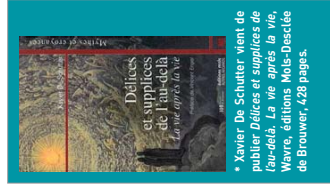
La liberté sacrée. Ou la sacrée liberté. C'est comme on veut, puisqu'on est libre ! La religion n'est jamais loin lorsqu'on sacralise : la statue de la Liberté ferait une excellente idole dans un temple de la Rome antique et sous la plume des philosophes grecs, non ? Sacré, quand tu nous tiens !

Sacré nom de Dieu, ce sujet ne m'inspire pas : je ne vois pas par où commencer et encore moins comment finir. On pourrait docilement dissenter sur la régression du sacré depuis le siècle des Lumières, sur les progrès de la science qui font reculer les mystères dont sabreuve le sacré (c'est bateau, non ?). Ou plutôt, sur la bienvenue banalisation du sacré (c'est le blasphème. Je dis «bienvenue» car je ne suis pas loin de penser qu'être irrespectueux à l'égard du sacré est un signe de bonne santé intellectuelle. Commentant allégrement un sacrilège, je m'en réjouis. N'oublions jamais qu'une tradition, aussi sacrée soit-elle, n'est souvent qu'une stupide habitude inlassablement répétée depuis la nuit des temps et à laquelle les siècles ont conféré l'autorité et la noblesse du sacré. Et que, subseqüemment, le sacrilège peut être signe d'une saine révolte contre l'idiotie qui gouverne le monde depuis que l'homme y habite.

Peut-être faudrait-il plutôt parler du sacré esthétique dans l'art ? Du sacré physique dans l'érotisme ? Du sacré écologique dans la nature ? Du sacré pathétique dans la mort ? Et j'en passe. On tombera d'accord que, comme ce rapide survol permet de le constater, le sacré religieux — le «numineux», les *fascians* et *tremendum* — est loin d'être seul en piste. Il y a de la concurrence !

Alors, c'est quoi le sacré *in fine* ? Je doute que l'on puisse m'apporter une réponse satisfaisante. Et pour cause, après Rudolf Otto (*Le sacré*), Mircea Eliade (*Le sacré et le profane*), Roger Caillois (*L'homme et le sacré*), René Girard (*La violence et le sacré*), et les autres, on ne sait toujours pas vraiment de quoi on parle. ■

ÊTRE IRRESPECTUEUX
À L'ÉGARD DU SACRÉ EST
UN SIGNE DE BONNE SANTÉ
INTELLECTUELLE.



* Xavier De Schutter - veut de publier *Délices et supplices de l'au-delà*. La vie après la vie. Weyre, éditions Mols-Hesclée de Brouwer, 428 pages.

1 Mircea Eliade, *Le sacré et le profane*, Paris, Gallimard, 1965, p. 24.

UNE ANALYSE CRITIQUE DE LA BIBLE

Il n'était pas simple de trouver en un volume une analyse critique de la Bible, je veux dire une analyse historique et surtout philosophique, rédigée par des spécialistes qui ne se réclament pas d'une religion. Quelques professeurs et scientifiques du Centre interdisciplinaire d'Étude des religions et de la laïcité, autour de Baudouin Decharneau, ont donc réussi ce rare travail de science et d'indépendance¹. Ancien et Nouveau Testament(s) sont des constructions humaines, datées et le texte —hébreu ou grec— que nous pouvons lire aujourd'hui a été l'objet d'intenses opérations rédactionnelles. Pour la plupart d'entre nous, il faut encore superposer le difficile problème des traductions.

Bien évidemment, les discussions officiellement purement scientifiques entre spécialistes sont largement biaisées par des objectifs théologiques, heureusement divers et, en milieu européen, sans plus laisser de place aux littéralistes et fondamentalistes.

Sans faire preuve d'un systématisme accablant (les références sont assez rares et intégrées au texte), les cinq auteurs nous montrent toutes les difficultés de la datation et de l'analyse des textes en se référant, me semble-t-il, à ce qui est raisonnablement admis aujourd'hui, sauf, en sens divers, par des théologiens partisans.

Comme on l'les textes ou chapitres ne sont pas normalement attribués à leur auteur) nous l'indique, plus personne ne croit que Moïse a rédigé le Pentateuque et la rédaction de celui-ci ne peut venir d'un auteur unique: comment sinon expliquer que le mot désignant la divinité soit tantôt un singulier (*Yaveh*) tantôt un pluriel (*Elohim*). La pie des traducteurs...

Si Abraham a dû vivre au second millénaire, les textes de l'Ancien Testament s'étalent sur quelques siècles... du premier millénaire. Pour le Nouveau Testament, les dates proposées pour les Évangiles (Marc, vers 65-70, Matthieu et Luc 10 à 20 ans plus tard, Jean vers 125) sont classiques et les textes de Paul

peuvent dater pour certains d'entre eux de la fin des années 40. Ceux, trop fréquents parmi les laïques, qui ironisent sur l'historicité et l'ancienneté de ces textes en seront aussi pour leurs frais.

Le problème du texte disponible jusque voici peu est longuement exposé, de la traduction grecque des LXX à la Vulgate latine. Un chapitre est consacré à l'histoire des études critiques de Luther, de l'humanisme, en passant par Spinoza et Richard Simon, le grand ancêtre de l'exégèse.

Un petit chapitre très utile s'intitule «Comment choisir sa Bible?». Les auteurs recommandent logiquement la traduction d'E. Dhorme dans la Pléiade pour l'Ancien Testament. Pour le Nouveau Testament, c'est la traduction d'Ostry et Trinquet qui est préférée à celle de J. Grosjean dans la Pléiade à laquelle on reproche (à tout le moins!) «une tonalité que certains hellénophiles jugeront trop sémitique» (p. 223).

Les 90 dernières pages sont occupées par des textes choisis et commentés mêlant les deux Testaments, ils sont regroupés par genre littéraire (ordre mythique, genre liturgique, genre prophétique, récits de miracles, etc.).

Sans doute une plus forte unité de conception aurait-elle dû parfois se manifester et, à mon sens, (Ancien Testament, certes abondant et dense, se taille la part du lion. Domage aussi que l'éditeur n'ait pas tenu la main plus ferme pour soigner l'édition d'un texte écrit à dix mains.

Mais le total reste précieux et comble une lacune certaine. ■

PATRICE DARTVELLE

¹ B. Decharneau, J. Chopineau, F. Nobilio, G. Balzano, A. D'Helt, *Bibles! Une introduction critique*, Bruxelles et Fernelmont, Éditions E.M.E., 2010, 358 p., 25 euros.

LA MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES: UNE FRAGILE PROMESSE DE CHANGEMENT

Les femmes marchent pour la paix et la justice au Kivu

AMÉLIE MOUTON

EN OCTOBRE DERNIER, UN MILLIER DE PARTICIPANTES VENUES D'AFRIQUE ET DU MONDE ENTIER PARTICIPAIENT À BUKAVU À LA TROISIÈME MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES. UN ÉVÉNEMENT HAUTEMENT SYMBOLIQUE DANS CETTE RÉGION À PEINE SORTIE DE LA GUERRE, ET TRISTEMENT CÉLÈBRE POUR LES VIOLENCES SEXUELLES RÉPÉTÉES QUI Y SONT COMMISSES À L'ENCONTRE DES FEMMES.

ciés par les formidables richesses minières dont regorgent les sous-sols.

Des crimes impunis

À ces guerres, les femmes de l'est du Congo ont payé un lourd tribut. Violées par les différentes forces armées en présence, enterrées vivantes comme dans la commune de Mwenga, où des représentantes de la Marche mondiale se sont rendues en pèlerinage, mutilées: la litanie des horreurs fait froid dans le dos. Et, malheureusement, ces crimes restent la majorité du temps impunis, en raison de la faiblesse de l'appareil judiciaire congolais mais aussi du poids des traditions, qui jettent l'opprobre sur les femmes «souillées». «C'est un des principaux freins dans la problématique de l'impunité des violences sexuelles faites aux femmes», explique Luc Henkinbrant, qui travaille sur la question pour le bureau des droits de l'homme de la Monusco. «Elles préfèrent se taire, pour éviter d'être rejetées par leur communauté».

Cette analyse rappelle que les souffrances des femmes congolaises trouvent aussi leurs origines en dehors de la guerre, dans une vie quotidienne régie par des mentalités encore profondément négalitaires. Un constat qui s'applique particulièrement aux femmes des régions rurales. «Ce sont souvent les femmes qui assurent la survie de la famille», explique Espérance Mawanzo, fondatrice de l'Observatoire de la parité, une organisation qui suit l'évolution de la place de la femme congolaise dans la vie sociale, politique et économique¹. «Elles s'occupent de la maison, élèvent les enfants, travaillent aux champs et portent ensuite leur production jusqu'au marché. Parfois, elles marchent 30 km avec

des chargements de 50 à 100 kg». Corvéables à merci, ces femmes connaissent encore les mariages forcés et n'ont pas toujours l'occasion d'aller à l'école. Car «s'il faut choisir de scolariser un enfant, ce sera toujours le garçon». Ce sont aussi elles qui, isolées dans des territoires reculés, ont souvent le plus souffert des conséquences des conflits armés.

Une occasion manquée ?

Or, comme le regrette Espérance, la manifestation n'a pas réellement touché ni concerné ces femmes les plus vulnérables, quasi absentes des débats qui ont précédé la grande marche. «Qu'est-ce qui va changer pour elles à l'issue de cet événement? Il n'y a eu aucune discussion sur un plan d'action concret pour la suite. Pour moi, c'est une occasion manquée».

Comme pour appuyer ce décalage entre le discours et les actes, des femmes pauvres et illettrées nettoient les latrines de l'événement pour moins d'un dollar par jour, tandis que des participantes qui se sont acquittées d'une entrée à 10 dollars, se disputent une place à la tribune pour défendre leurs droits. Dans un contexte où le viol de guerre est particulièrement devenu un véritable «business humanitaire», on ne pouvait ainsi s'empêcher de penser que certaines organisations étaient la davantage pour défendre leur propre intérêt que pour réel souci militant.

Mais surtout, à un an des élections législatives au Congo, la Marche mondiale des femmes n'a pu éviter la récupération politique, au grand dam des activistes sincères qui se sont retrouvées mêlées à un véritable casting pré-électoral. Dans le cortège, on trouvait ainsi de nombreuses femmes venues chanter les louanges d'Olive Lembé Kabila, la femme du président... en échange d'un T-shirt ou d'un pagnie.

Malgré son intention louable et sa symbolique forte, cette troisième marche mondiale ne laisse donc qu'une fragile et incertaine promesse de changement pour les femmes congolaises, en particulier les plus vulnérables. Et fait craindre que les seules traces durables de cette manifestation ne soient les arbres plantés pour l'occasion dans un petit square de Bukavu. Sous le haut patronage de la première dame du pays, bien sûr. ■



¹ www.observatoiredealaparite.org

Le défi brésilien

JEAN-PAUL MARTHOZ*

LE CONTINENT AMÉRICAIN EST SENS DESSUS DESSOUS. LES ÉTATS-UNIS DÉPRIMENT ALORS QUE LE BRÉSIL CROIT EN SA BONNE ÉTOILE. ADOUBÉE PAR LULA, DILMA ROUSSEFF VA DEVOIR CONFIRMER L'ENTRÉE DU GÉANT SUD-AMÉRICAIN SUR LA SCÈNE MONDIALE.

Le télescopage de l'actualité n'aurait pu être plus frappant. Le 31 octobre, alors que les États-Unis étaient plongés dans une campagne électorale hargneuse et qu'un électoral revanche se préparait à sanctionner Barack Obama, 130 millions de Brésiliens voiaient dans le calme et offraient la victoire à Dilma Rousseff, la dauphine du chef d'État en exercice, l'immensément populaire Luiz Inácio «Lula» da Silva.

La tonalité des deux campagnes n'aurait pu être plus dissonante. Aux États-Unis, les élections de mi-mandat ont déchaîné les pires passions. Les débâtelux du Tea Party, qui ont largement remporté la bataille médiatique, ont présenté au reste du monde le visage inquiétant d'une Amérique réactionnaire, autiste, bigote et chauvine.

Les *midterms* ont été dominées par la désillusion. Barack Obama a déçu une partie décisive de ses électeurs de 2008, en particulier les jeunes, les minorités et les femmes. Les feux d'artifice qui avaient accueilli l'élection du premier président noir de l'histoire des États-Unis ont même été remplacés, au sein d'une certaine Amérique, par les torches de la haine.

Au Brésil, la victoire de Dilma Rousseff consacre une femme hors du commun, qui prit les armes contre la dictature militaire et en paya cruellement le prix et qui gravit, ensuite, tous les échelons du pouvoir au sein du Parti des Travailleurs (PT). Mais son succès doit beaucoup également à la popularité exceptionnelle — 86% d'approbation — du président sortant.

Suprême ironie, Lula, le cireur de chaussures, l'ouvrier métallo devenu chef de l'État, a emprunté à Obama

le mythe du «rêve américain». Il a incarné la fable morale de l'homme qui sort de la misère et parvient au faite du pouvoir ou de la fortune en raison de son opiniâtreté et de ses mérites. de nouveaux acteurs économiques et politiques? Faut-il, au contraire, comme le martèle Fox News, relaire de l'Amérique, cette «nation élue par la Providence», une hyperpuissance capable d'agir sans vergogne et sans contraintes?

Morosité américaine

L'élection étatsunienne s'est déroulée dans une ambiance morose, marquée par la persistance de la crise écono-



Dilma Rousseff: continuer le «lulisme» mais aussi le corriger.

mique et par le ressac d'un modèle ultralibéral qui a dévoilé les méfaits de la dérégulation débridée et la dépendance des États-Unis par rapport à leurs créanciers internationaux. À Washington, les experts s'interrogent sur l'avenir du pays: s'orienter-on vers un monde post-américain, comme le soutient Fareed Zakaria, l'un des penseurs «libéraux» les plus influents, et faut-il dès lors fonder la politique extérieure américaine sur l'acceptation de l'émergence

contre, un modèle économique qui a

propulsé le Brésil parmi les dix plus grandes économies du monde. Grâce à «la magie Lula», comme l'écrivait *Le Nouvel Observateur*, le Brésil connaît depuis 2002 un taux de croissance annuel de plus de 5% et ses réserves de change dépassent les 250 milliards de dollars.

Certes, ces résultats doivent beaucoup au boom chinois, à l'augmentation des exportations des ressources naturelles dont le Brésil regorge, mais ils s'expliquent aussi par la rigueur budgétaire et par les règles que l'État a imposées au secteur bancaire. À l'image de Franklin Roosevelt dans les années 30, Lula, l'homme de gauche, «a sauvé le capitalisme en imposant des limites aux capitalistes». Lors de la crise des *subprimes*, Lula ne s'est d'ailleurs pas privé de donner des leçons à Wall Street, en ironisant sur ces «banquiers aux yeux bleus» à l'origine de la crise.

L'élection américaine, finalement, a exprimé la montée en puissance de la Vieille Amérique²: une coalition formée, d'un côté, d'ultralibéraux opposés à toute intervention de l'État dans la régulation de l'économie, et de l'autre, d'ultraconservateurs nostalgiques d'une Amérique blanche et chrétienne.

Les premiers glorifient l'inégalité au nom du darwinisme social, les seconds trouvent dans la Bible la justification du «Chacun pour soi et Dieu pour tous». Tous deux s'opposent au système de sécurité sociale et de soins de santé, pourtant assez sommaires, mis en œuvre par le Parti démocrate. «Nous sommes devenus une République bananière», se désolait Nicholas Kristof dans *The New York Times*, en dénonçant le culte de l'inégalité sociale.

Le Brésil a prouvé, au contraire, que les pays du Sud pouvaient s'émanciper de cette catégorie infamante. Au cours de ses deux mandats, Lula a réussi à sortir 20 millions de personnes de la pauvreté et il a réduit, insuffisamment certes, l'inégalité sociale. La clé de ce succès? Le refus de considérer la misère comme un jugement de Dieu, mais comme une atteinte à la dignité humaine; la mise en œuvre d'une politique sociale volontariste, qui aide et responsabilise

les plus pauvres: la conviction, aussi que la lutte contre la misère et l'injustice est le levier indispensable d'un développement économique durable et d'une société «vivable».

Loin des caricatures

Cette comparaison qui domme l'avantage au Brésil de Lula ne peut voiler les faillites du système brésilien ni les énormes défis qui attendent le géant de l'Amérique latine. À ce stade non plus, rien ne garantit que Brasilia poursuira son essor sans encombre et damera le pion à Washington.

Comme le soulignait récemment le professeur Joseph Nye, les États-Unis restent les leaders dans les industries de pointe comme la biotechnologie et la nanotechnologie, ils sont — et de très loin — la plus puissante nation militaire et possèdent les universités les plus performantes. Le Brésil, de son côté, est affecté par des conditions sociales — pauvreté, favelas, délinquance, corruption policière, faiblesse de l'enseignement et des infrastructures — qui entravent son développement.

Toutefois, le «pays de la samba, des métisses carico et du *futebol*» est très loin de sa caricature. À la suite d'une stratégie mûrement réfléchie, amorcée d'ailleurs avant Lula par son prédécesseur de centre-droite, Fernando Henrique Cardoso, le Brésil est devenu un «acteur global».

Il n'est pas seulement la «ferme du monde», comme la Chine en est l'«oléulisme». Dans la perspective des grands coups de projecteur globaux qui accompagneront le *Mondial* de football en 2014 et les Jeux Olympiques de 2016, elle devra approfondir les politiques de son mentor pour réduire davantage encore la pauvreté et surtout maîtriser la violence.

La diplomatie hyperactive et tous azimuts du président Lula a soutenu sans complexes l'expansion des intérêts économiques brésiliens. Elle a affirmé l'ambition du Brésil de contribuer à réduire les conflits dans le monde, de Haïti où elle dirige depuis 2004 les forces de l'ONU jusqu'au Moyen-

Orient, où le Brésil a tenté, en vain, une médiation dans le conflit israélo-palestinien et, de manière plus controversée, dans le dossier nucléaire iranien.

Toutefois, dans son rôle de *missi dominici* des intérêts économiques et diplomatiques brésiliens, Lula n'a pas engrangé que des succès. Sa campagne pour l'obtention d'un siège permanent au Conseil de sécurité des Nations unies est dans l'impasse. Son appui au président hondurien Zelaya, renversé par un putsch militaire, a été un échec. Et il n'a pas réussi à dissiper la crainte, parmi ses voisins sud-américains, de l'émergence d'un Brésil impérial.

Par ailleurs, l'ancien syndicaliste a largement oublié les droits humains, alors que sous la dictature militaire, il avait bénéficié d'une vigoureuse campagne de solidarité internationale.

Lula a multiplié les embrassades compromettantes avec Ahmadinejad et Teodoro Obiang (*ndlr*: président de la Guinée équatoriale) et oublié ses «camarades» emprisonnés ou pourchassés. «Le Brésil s'est converti en l'un des pays les plus obstructionnistes en matière des droits de l'homme au niveau universel», dénonçait en septembre dernier José Miguel Vianco, directeur de l'Amérique latine à *Human Rights Watch*.

Le défi de Dilma Rousseff sera, sans conteste, d'assurer la continuité du «lulisme». Dans la perspective des grands coups de projecteur globaux qui accompagneront le *Mondial* de football en 2014 et les Jeux Olympiques de 2016, elle devra approfondir les politiques de son mentor pour réduire davantage encore la pauvreté et surtout maîtriser la violence.

Mais elle devra également corriger le «lulisme», en entendant les ONG de défense des droits de l'homme qui attendent du Brésil une politique étrangère au diapason des valeurs de liberté, d'égalité et de solidarité dont se réclame, sous la férule du PT, la plus grande démocratie de l'Amérique du Sud. ■

“DILMA ROUSSEFF DEVRA APPROFONDIR LES POLITIQUES DE SON MENTOR POUR RÉDUIRE DAVANTAGE ENCORE LA PAUVRETÉ ET SURTOUT MAÎTRISER LA VIOLENCE.”

2 Jean-Paul Marthoz, «Le spectre de la Vieille Amérique», in *Le Soir*, 9 novembre 2010.
3 Nicholas Kristof, «Our Banana Republic», in *The New York Times*, 6 novembre 2010.

UN ENTRETEN DE PASCAL MARTIN AVEC PASCAL SCIARINI

Belgique-Suisse, un chassé-croisé fédéraliste

PASCAL MARTIN

QUEL FÉDÉRALISME DEMAIN POUR LA BELGIQUE ? OÙ SE SITUE LA FRONTIÈRE AVEC LE CONFÉDÉRALISME ? AVEC QUELS RÉSULTATS CONCRETS ? RÉPONSE PAR L'EXPÉRIENCE SUISSE DU FÉDÉRALISME DE SOLIDARITÉ.

Pascal Sciarini est politologue à l'Université de Genève. Il décrit les contours du fédéralisme suisse, un (bon) exemple qui a ses forces mais aussi ses faiblesses.

Le mot confédéralisme est souvent associé à la Suisse. En Belgique, le terme a mauvaise réputation et a même été taxé de «fédéralisme des cons*». Ou se place la frontière entre confédéralisme et fédéralisme ?

Pascal Sciarini : Je n'ai jamais enten-

du parler de confédéralisme en Suisse. On y parle en revanche de la «confédération». La Suisse s'appelle la Confédération helvétique, mais en fait elle n'est pas une confédération. Elle l'a été jusqu'en 1848, date de la création de l'Etat moderne, date à laquelle elle est devenue une fédération. Une confédération est basée sur un accord entre Etats souverains qui est adopté au terme du droit international public. Dans le cadre d'une fédération, il existe une constitution fédérale qui s'impose pour l'ensemble des membres de la collectivité du territoire couvert par ladite constitution. Autre différence notable :

dans une confédération, il n'y a pas de politiques communes, chaque Etat reste souverain et garde la compétence sur toutes ses politiques. Enfin, pour continuer dans le domaine historique, il faut rappeler que la Suisse

a été formée par des cantons qui se sont agréés volontairement au fil du temps, alors que la Belgique a été constituée par une volonté qui lui était extérieure.

Contrairement à la Belgique où les compétences sont appelées à passer de plus en plus du niveau fédéral vers les entités fédérées, la Suisse a observé la démarche inverse. Cette tendance se confirme-t-elle aujourd'hui ?

Après 1848, les compétences des cantons ont été transférées vers le niveau fédéral. Si vous lisez aujourd'hui le chapitre II de la Constitution, vous verrez qu'elles couvrent des pages et des pages. Et cela continue. Un des derniers transferts en date donne au pouvoir fédéral plus de compétences en matière d'éducation, qu'il s'agisse de la formation élémentaire ou supérieure.

Au bout du compte, les cantons conservent aujourd'hui des pouvoirs importants dans trois domaines : l'éducation, la santé, la police et la justice. La tendance est à une centralisation accrue, les cantons essayant d'ailleurs de prendre des mesures pour essayer de la stopper.

Pour revenir à la Belgique, davantage qu'à une tendance à la fédéralisation, on y assiste à une tendance à la création d'Etats indépendants. S'il n'y a plus rien ensemble, mais que tout est remis entre les mains des entités fédérées, c'est peut-être cela que vous appelez le confédéralisme.

Cette centralisation est-elle aussi dans la mise en œuvre des politiques ?

Non. De plus en plus de décisions prises à Berne par le Parlement fédéral sont mises en œuvre par les cantons. Cela leur a permis de garder une marge de manœuvre et de prendre des mesures plus proches des réalités des cantons. C'est un autre élément clé de la réussite fédérale suisse.

Autre différence notable avec la Belgique, la Suisse parle plusieurs langues mais cela n'a pas posé de problèmes majeurs, susceptibles de modifier profondément l'organisation de l'Etat.

Il y a parfois des conflits linguistiques en Suisse. Ils ont surtout une répercussion sur l'approche internationale du pays. La Suisse romande est plus favorable à une ouverture sur le monde et en particulier sur l'Europe, voire à une adhésion européenne. Ce

que la Suisse allemande dans sa majorité refuse. Quant à l'absence de tensions linguistiques lourdes en Suisse, je pense que cela tient au fait qu'on est en présence d'une majorité très claire d'Allemands. Ils représentent 70% de la population contre 30% de francophones (ndlr : en Belgique, cette proportion est de 60-40 en faveur des Flamands). Autre élément : en Suisse, même si le poumon économique principal est à Zurich, il existe un second poumon autour de l'Arc lémanique (Genève-Lausanne) qui est très prospère. Il n'y a donc pas de grosses différences en terme de richesses entre la partie romande et la partie allemande.

nique, chacune comprenant d'ailleurs des régions plus pauvres. La conséquence est que la question de savoir si une partie de la Suisse subventionne l'autre ne s'est jamais posée, sinon de manière anecdotique (assurance maladie). Contrairement à la Belgique où la Flandre, qui a pris l'ascendant économique sur la Wallonie, rechigne aujourd'hui à se montrer solidaire.

Un monde helvétique parfait donc ?

Non. Il existe un autre champ de tensions qui divise Suisses allemands et Suisses romands : la perception de l'Etat. Les premiers considèrent à la

manière des Flamands que l'Etat ne doit venir à la rescousse qu'en dernière instance. Les seconds auraient davantage tendance à dire, à la manière des Wallons, qu'il est naturel que l'Etat vienne au secours des plus dé-

fiants, qu'il assure une solidarité, etc. Ces deux conceptions de l'Etat conduisent parfois à des tensions en matière de politique sociale (assurance maternité, développement de l'assurance vieillesse, etc.). Mais est-ce dû à la démocratie directe où la majorité l'emporte lors des votations, toujours est-il que ces tensions ne débouchent pas sur des conflits.

La Suisse possède un Conseil des Etats qui sont représentés les cantons, sorte de Bundesrat helvétique. Cet échelon institutionnel que la Belgique ne possède pas vous paraît-il nécessaire pour que le fédéralisme fonctionne bien ?



En Suisse, l'appareil politique n'est pas organisé sur une base linguistique comme en Belgique.

La question se pose. Historiquement, le Conseil des Etats a été créé pour garantir aux petits cantons allemands du centre de la Suisse qu'ils conserveraient le contrôle sur leur territoire et qu'ils seraient représentés équitablement à Berne au niveau du Parlement fédéral. Chaque canton, grand ou petit, avait deux sièges. Mais, aujourd'hui, le Conseil des Etats est élu par le peuple des cantons. Ce qui conduit les représentants qui y siègent à ne plus rendre compte aux cantons, mais à leurs électeurs, de la même façon que ceux qui sont élus au Conseil national —la chambre basse qui représente par définition le peuple. Désormais, le Conseil des Etats représente donc lui aussi le peuple suisse. Son rôle ne m'apparaît donc plus aussi nécessaire au bon

fonctionnement du fédéralisme. Pour en être sûr, il faudrait voir la fédération fonctionner sans lui.

Je crois qu'il y a un élément important : l'appareil politique n'est pas organisé sur une base linguistique. Notre découpage fédéraliste rend les cantons importants, pas les régions. C'est peut-

En Suisse, on peut constater que les cantons se concurrencent pour essayer d'attirer les grandes fortunes en appliquant une sorte de «désescalade» fiscale. Il y a un risque que ceux qui entraînent déjà la patte soient à nouveau sanctionnés. Cette sous-chière fiscale est pratiquée par les petits cantons du centre de la Suisse qui n'ont pas besoin de ressources pour faire face à des problèmes sociaux, au chômage, au financement d'universités ou d'aéroports. Ils profitent des mécanismes de la péréquation financière intercantonale. La gauche dénonce le financement de ces «cantons-passagers clandestins» dont l'attitude aboutit à appauvrir leurs voisins. ■

Pour avoir comparé les différents fédéralismes qui ont cours en Europe, mais aussi aux Etats-Unis, diriez-vous que l'un d'eux peut servir d'exemple à suivre ?

Je pense que le fédéralisme est une institution valable pour surmonter des potentiels de conflits dans des Etats pluriethniques. Ce n'est pas un hasard si, dans les Etats en développement, on recommande des formules fédéralistes pour garantir l'unité dans la diversité. Mais une fois les bases acceptées, les fédéralismes se sont développés en fonction des besoins et des possibilités de chacun des Etats. Et je ne recommanderais pas à la Suisse d'aujourd'hui d'adopter le fédéralisme américain basé sur la mise en concurrence fiscale des Etats. Cela va à l'encontre du fédéralisme suisse de solidarité où la confédération et les cantons se doivent assistance.

Mais les Suisses pratiquent tout de même un certain fédéralisme fiscal. Or, en Belgique, la question du financement et de la responsabilisation des entités fait l'objet de négociations qui remettent l'impôt en jeu. Faut-il s'attendre à des effets pervers, comme une concurrence fiscale entre nos régions ?

En Suisse, on peut constater que les cantons se concurrencent pour essayer d'attirer les grandes fortunes en appliquant une sorte de «désescalade» fiscale. Il y a un risque que ceux qui entraînent déjà la patte soient à nouveau sanctionnés. Cette sous-chière fiscale est pratiquée par les petits cantons du centre de la Suisse qui n'ont pas besoin de ressources pour faire face à des problèmes sociaux, au chômage, au financement d'universités ou d'aéroports. Ils profitent des mécanismes de la péréquation financière intercantonale. La gauche dénonce le financement de ces «cantons-passagers clandestins» dont l'attitude aboutit à appauvrir leurs voisins. ■

CE N'EST PAS UN HASARD SI DANS LES ETATS EN DEVELOPPEMENT, ON RECOMMANDE DES FORMULES FEDERALISTES POUR GARANTIR L'UNITE DANS LA DIVERSITE.

* L'expression est du CDH Francis Delpeire. Lire par exemple www.lalibre.be/actu/belgique/article/434542/le-federalisme-des-cons-vraiment.html

Quand l'objection de conscience déborde du cadre

PIERRE-ARNAUD PERROUTY

«Un jour de honte pour l'institution!» Le visage blême, Christine McCafferty n'en revient pas. Au début du mois d'octobre à Strasbourg, elle vient d'assister au retournement en règle par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe de son rapport intitulé *Accès des femmes à des soins médicaux légaux : problème du recours non réglementé à l'objection de conscience*. A l'issue d'un lobby religieux intense, la résolution qui cherchait au départ à limiter le recours à l'objection de conscience par rapport à certaines pratiques médicales autorisées, au final, un large exercice de l'objection de conscience. Du grand art.

L'objection de conscience est invoquée essentiellement dans trois domaines. Un certain nombre de pays l'acceptent par rapport à l'objection de service militaire et prévoient généralement un service substitutif à la communauté. L'objection est plutôt bien acceptée dans ce cadre dès lors qu'elle concerne un nombre limité de personnes et ne porte pas atteinte aux droits d'autrui. Ensuite, dans le domaine des services publics, il arrive par exemple que des officiers d'état civil refusent de célébrer un mariage homosexuel, ce qui est accepté aux Pays-Bas à condition que la continuité du service soit assurée que les gens puissent exercer leur droit. Les cas de juges, de ministres ou de chefs d'Etat qui invoquent l'objection de conscience sont plus rares. On rappellerait le cas du roi Baudouin qui, en 1990, avait refusé de contresigner la loi dépénalisant l'avortement, ce qui n'a heureusement pas empêché la loi d'entrer en vigueur. Enfin, c'est dans le domaine des soins de santé que le recours à l'objection de conscience est le plus fréquent : médecins qui refusent de pratiquer une interruption de grossesse ou une euthanasie, pharmaciens qui refusent de délivrer une pilule du lendemain, hôpitaux qui refusent de pratiquer des fécondations *in vitro*. Ces refus prennent parfois des proportions

inquiétantes : en Italie, où l'avortement est légal, entre 70 et 80% des médecins des hôpitaux publics refusent de pratiquer l'IVG au nom de leur conscience.

Le rapport initial de Christine McCafferty paraissait équilibré. Tout en reconnaissant le droit à l'objection de conscience, il posait des limites : seuls les médecins qui posent l'acte pouvaient l'invoquer (pas les institutions ni les hôpitaux publics, pas le personnel administratif), ils devaient informer les patients en temps utile, les envoyer chez un autre prestataire de soins de santé et s'assurer que les patients bénéficient du traitement approprié.

Le rapport recommandait également d'obliger le médecin à poser l'acte demandé en cas d'urgence, lorsque la santé ou la vie du patient était menacée ou lorsqu'il n'était pas possible de diriger le patient vers un autre médecin à une distance raisonnable. Or, au terme d'une forte mobilisation du Vatican, la résolution finalement adoptée, par une assemblée clairement à une courte majorité, souligne à l'inverse que «nul hôpital, établissement ou personne ne peut faire l'objet de pressions, être tenu responsable ou subir des discriminations (...) pour son refus de réaliser, d'accueillir ou d'assister un avortement (...) ou une euthanasie».



Comment, grâce à un lobby intense, une résolution prend le contre-pied de l'objectif initial.

Les choses se présentent pourtant plutôt bien pour cette députée britannique spécialiste des questions de santé reproductive. Au départ du constat que l'objection de conscience est de plus en plus invoquée par des médecins ou des pharmaciens pour refuser de poser certains actes, elle proposait un cadre juridique qui préservait ce droit mais qui, surtout, garantissait le droit des patients à recevoir un traitement légal. S'inscrivant dans une tradition qui remonte au moins jusqu'à Antigone, l'objecteur de conscience refuse,

BRÈVES

ROMS AROUND ZEE CLOCH(ER)

Voici une anecdote qui nous ramène une fois encore aux basses réalités. Début novembre, treize Roms étaient installés dans l'église Saint-Nicolas de Saint-Maur, une ville très comme il faut du Val de Marne. Dans un premier temps, le curé de la paroisse s'était comporté avec bienveillance. Puis le vicaire général était arrivé furax et avait menacé de mettre tout le monde dehors, profitant du fait que son évêque, Mgr Santier, réputé plutôt favorable aux Roms, était à Lourdes. Pas de miracle. Face aux protestations des militants des droits de l'homme, le vicaire général a tenu bon. À 7 heures du matin, 25 policiers en civil ont forcé l'entrée de l'église et expulsé tout le monde. À l'heure où sonne la cloche des écoles, tout était fini. Il ne fallait pas choquer (ou alarmer?) les élèves du lycée BCBG tout proche de là.

La question aujourd'hui est de savoir si le vicaire a agi de sa seule initiative ou si l'évêque, en une superbe volte-face, l'a finalement soutenu. Bien qu'en août dernier, l'église catholique ait condamné à mots couverts les expulsions de Roms menés tambour battant par le gouvernement Fillon, on sait désormais que le cardinal-archevêque de Paris André Vingt-Trois a demandé aux évêques de ne plus s'exprimer en faveur de ces parias. Après tout, à la suite d'une courte boudoirie, le pape n'en a pas abusé, le 8 octobre, Nicolas Sarkozy reparti de Rome heureux comme un gamin, un chapelain bini par le Saint Père destiné à sa nièce? Ce brave Nicolas qui n'avait pas hésité, en d'autres temps, à remettre en question la conception française de la laïcité, ce «monument inviolable» dont parlait Jacques Chirac.

À Saint-Nicolas de Saint-Maur comme à l'archevêché de Paris, on sait où trouver ses amis. (MAP)

AHMADINEJAD ET BENOÎT XVI, DES INTÉRÊTS COMMUNS

Le président iranien Mahmoud Ahmadinejad est ce qu'on appelle un fouteur de m... En octobre dernier, il avait adressé au pape Benoît XVI un message dans lequel il appelait à une «coopération étroite» pour la défense de la liberté religieuse. Il invoquait un effort commun pour lutter contre la laïcisation des sociétés et pour «changer les structures tyranniques qui gouvernent la planète», affirmant que l'Iran «considère comme une de ses priorités la collaboration étroite et le développement de relations bilatérales avec le Vatican». Il remerciait encore le Saint-Siège d'avoir «condamné la tentative insensée» du pasteur Terry Jones qui avait voulu brûler un

exemplaire du Coran le 11 septembre dernier. Le pape, qui est bien élevé, a répondu au président iranien le 10 novembre. Son message a été remis par le cardinal Jean-Louis Tauran, président du Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux qui se trouvait à Téhéran pour un colloque organisé conjointement par son ministère et le Centre pour le dialogue interreligieux de l'*Islamic Culture and Relations Organization* (ICRO).

Le contenu du message n'a bien sûr pas été révélé, mais on peut sans trop s'avancer deviner que le pape, légèrement gêné aux entournures, aura prudemment remercié le président iranien pour ses bonnes attentions. Car il convient aussi de ne pas porter préjudice aux chrétiens du Moyen-Orient. Lors d'un synode spécial qui leur a été consacré à Rome en octobre, l'archevêque iranien des Chaldéens, Ramzi Garnon, avait estimé qu'un nouveau souffle missionnaire «était indispensable» pour faire tomber «les barrières ethniques et nationalistes qui risquent d'altérer les Églises d'Orient et de les rendre stériles». Noyés dans l'islam, les chrétiens du Moyen-Orient jouent plus que jamais leur survie. Quant à la bulle papale, Ahmadinejad nous en dira sans doute plus lorsqu'il le jugera bon. Pari tenu? (MAP)

LES CATHOLIQUES LÂCHENT OBAMA...

Obama ne pourra pas faire autrement que d'en tenir compte dans les deux années à venir. Le 2 novembre dernier, à l'occasion des élections à mi-mandat (*midterms*), le président américain a perdu une large partie du vote catholique qui avait pesé lourd lors de son élection en 2008. 54% des électeurs catholiques avaient alors voté pour Obama, et seulement 44% pour McCain. Les *midterms* montrent au contraire un renversement total de l'opinion catholique. Selon un sondage «sortie des urnes» réalisé au soir des élections par CNN pour les élections à la

Chambre des représentants, les électeurs catholiques ont voté à 54% pour les candidats républicains et à 44% pour les candidats démocrates. Soit l'inverse contraire de 2008. Pour l'ensemble des scrutins (gouverneurs, Sénat et Chambre des représentants), l'électorat catholique a voté à 53% pour les candidats républicains et à 45% pour les démocrates.

... ET UNE CERTAINE IDÉE DE LA SOCIÉTÉ

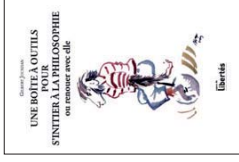
Interrogé sur *Fox News*, un prêtre catholique, Jonathan Morris, a vu dans ce renversement un «phénomène social et religieux». «Les thèmes sociaux défendus par Obama ne collent pas avec les conceptions catholiques», a-t-il dit, estimant que les valeurs sociales sont plus importantes

pour cet électorat que les politiques en faveur de l'emploi et le sort des ouvriers. Obama qui voit aujourd'hui sa marge de manœuvre sur le plan socio-économique ou international réduite par les compromis qu'il devra faire avec les républicains a aussi du soud à se faire au plan éthique. Les défenseurs du mariage homosexuel ou de l'avortement en sont pour leurs frais. Notons encore que si les athées sont restés aux côtés d'Obama, les protestants évangéliques blancs, traditionnellement considérés comme une base clé du parti républicain, ont voté à 78% pour ce dernier, contre 70% lors de la présidentielle de 2008. (MAP)

Une boîte à outils pour s'initier à la philosophie

Le best seller actualisé des Éditions Espace de libertés

Peur de la philosophie et de ses concepts? Voici une méthode qui permet à la fois au non-initié de se former ou de s'informer — même en partant de zéro —, et au lecteur formé ou cultivé de «mettre de l'ordre» dans ses idées et ses connaissances.



Gilbert Jourdan relève le défi de mettre «à la philo de base» à la portée du non-spécialiste. Voici un guide pratique conçu, non à partir des auteurs, mais à partir de questions et de réponses. À lire comme un atlas de la pensée et à consulter comme une «boîte à outils» où l'on puise selon ses besoins.

Gilbert Jourdan est professeur, passeur passionné des valeurs de l'humanisme laïque, «praticien de terrain» et membre de la commission qui a intégré la philosophie dans le programme du cours de morale du cycle supérieur des humanités.

Pour nos abonnés au prix promotionnel de 12 € l'exemplaire (au lieu de 15 €) jusqu'au 15 janvier

En vente au Point Info Laïcité ou par virement au compte 20-062499-74 du CAIL, en précisant le titre de l'ouvrage dans la communication (frais de port offerts) - TVA.
Point Info Laïcité : Rue de la Croix de fer, 66-62 à 1000 Bruxelles - tél. 02 201 63 70 - point.infolaicite.net
Éditions Espace de Libertés : tél. 02 627 48 60 - edition@laicite.net

L'ENTRETIEN DE JEAN SLOOVER AVEC MAX DELESPESSÉ

Habiter l'utopie

VIVRE SIMPLEMENT POUR QUE D'AUTRES PUISSENT SIMPLEMENT VIVRE ?
LE POINT DE VUE D'UN HÉRÉTIQUE...

Dans *Les hommes ivres de Dieu*, l'écrivain voyageur Jacques Lacarrière nous le rappelle : telle qu'elle fut prêchée par le Christ et propagée par les apôtres, la religion nouvelle n'avait pas pour but de conquérir le monde temporel, mais



En fin avec les besoins démesurés, comme si nous avions trois planètes Terre.

d'annoncer l'avènement prochain du royaume des cieux et la mort de l'histoire. *«L'un des thèmes que l'on retrouve fréquemment dans la bouche de Jésus, écrit-il, est l'évidence et l'imminence de la fin du monde»*. Ce discours eschatologique, par bonheur, relevait du mythe. Le discours du GIEC, lui, relève de la bonne science : les étoiles ne vont pas nous tomber sur la tête, mais nous risquons bel et bien d'avoir bientôt les pieds mouillés dans nos salons. Même si elle ne signe pas la fin des temps, cette eschatologie scientifique aurait-elle néanmoins quelque chose à voir avec l'époque où, chaque matin, les croyants guettaient les prémices de l'Apocalypse et s'en allaient au désert à la rencontre du rédempteur ? Oui, répond Max Delespessé*...

Max Delespessé, nous voilà piégés dans une... sacrée crise financière, écono-

mique, sociale et écologique... Selon vous, c'est essentiellement le système du prêt à intérêt —ce que vous appelez «le mécanisme infernal de l'usure»— qui a provoqué la marchandisation du monde et nous a menés là. Ce n'est pas un peu court ?

Max Delespessé : En affirmant cela, je ne tiens pas un raisonnement économique : je me place d'un point de vue philosophique. Et je vais au fond du fond des choses. J'ai toujours été interpellé par le fait que seul le vivant produit. Une vache, un quintal de blé, une heure de force humaine... valent respectivement un certain nombre d'euros, d'accord. Mais vouloir que ces euros, à leur tour, produisent à eux seuls de la valeur, de la richesse, c'est se couper du réel. De ce point de vue, les négociations monétaires internationales sont, elles aussi, à côté de la plaque : la monnaie est un éton. Quel sens cela a-t-il de changer un étalon ?

Néanmoins, le prêt à intérêt fait partie des mécanismes de l'économie depuis des siècles.

C'est exact. Qu'aurions-nous fait sans l'usure ? Où en serions-nous aujourd'hui si nous n'avions pas généralisé le prêt à intérêt ? Je suis, bien sûr, incapable de le dire, mais je ne pense pas que nous serions dans la même situation.

Déconnexions

En rappelant que c'est Calvin qui a ouvert la voie au prêt à intérêt condamné par tout l'enseignement traditionnel, accusez-vous les protestants d'être à la source de nos graves difficultés économiques et environnementales actuelles ?

bien d'autres formes de déconnexion : déconnexion entre les coûts externes des nos activités économiques et leur prix de marché, entre l'économie et la finance, entre producteurs et consommateurs, entre l'homme et la nature, entre riches et pauvres, entre parents et enfants, entre races, cultures, religions et peuples, etc.

Vous évoquez aussi une déconnexion dans la politique ?

Nos représentants ont, pour la plupart, fait de la politique un métier. Or, la représentation politique, en démocratie, procède d'un mandat précis et limité dans le temps. La professionnalisation de la politique est donc, en elle-même, déjà dérangante. S'ajoute à cela le fait que l'univers capitaliste dans lequel nous vivons est devenu à ce point complexe que nos mandataires ne maîtrisent pas les problèmes qu'ils sont censés résoudre : tout se résume à des questions où les considérations financières sont déterminantes. Les gens ordinaires se sentent donc impuissants. Comme le dit l'écrivain José Saramago : nous ne vivrions plus dans une démocratie, mais dans une ploutocratie. Au total, notre société maintient une telle division entre les intérêts, les pouvoirs, les connaissances et les situations sociales que la considère incapable de faire face aux défis que lance l'eschatologie scientifique contemporaine.

Vous soutenez, en effet, que le réchauffement climatique et la pollution généralisée de la biosphère vont forcer l'humanité à se rassembler en communautés. Que lien y a-t-il entre ces deux éléments ?

D'abord, la nécessité d'inverser le processus de déconnexion systémique dont je viens de parler. Ensuite, le fait que les ressources naturelles se raréfient et devenant plus chères, il va nous falloir inévitablement développer des usages collectifs pour éviter le gaspillage.

Vive l'anarchie !

Vous évoquez de nombreuses expériences communautaires, notamment

celles pensées tentées par le socialisme utopique : Saint-Simon, Fourier, Victor Considérant, Jean-Baptiste Godin, Robert Owen, Étienne Cabet, etc. La plupart d'entre elles ont échoué. N'est-ce pas le signe que la voie communautaire repose sur une anthropologie erronée ?

Ah, mais nous rapprocher, habiter l'utopie ne sera pas facile ! Le système est entré en nous ! Nous sommes tous des intoxiqués nécessaires ; quelque part, nous consentons au capitalisme... J'ai vécu en communauté, à Senefle, au hameau de Belle. Nous y occupions pratiquement toutes les maisons. Nous y partagions tout ce que nous avions selon le principe d'Étienne Cabet, justement : «De chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins». Ce fut une expérience humaine formidable : nous avons vécu là quelque chose de vrai, mais qui demeurait au-delà de nos forces...

Ce rassemblement, écrivez-vous, suppose une redécouverte essentielle : celle de l'ascèse. N'est-ce pas là une parole également démobilisatrice ?

C'est vrai : on n'aime pas ce mot. Les politiques, surtout, le détestent. Pourtant, c'est ainsi : nous sommes bel et bien, il faut s'en faire une raison, à la fin d'une époque d'abondance, certes très mal partagée, mais qui est unique dans l'histoire de l'humanité. En Belgique, nous vivons comme si nous avions trois planètes Terre à notre disposition... Et puis, une certaine forme d'ascèse nous est déjà imposée par le système lui-même, par la distance qu'il installe entre la richesse de l'offre de biens dont il fait étalage et les limites qu'imposent nos salaires limités. Quand vous déambulez dans une galerie commerçante, ou vous pratiquez l'ascèse, ou vous êtes débordé, non ?

Nous sommes, dites-vous, les héritiers d'une culture spirituelle dont la reviviscence pourrait nous ouvrir les portes d'un avenir : une «Lumière plus éclairante que les Lumières» que vous regardez comme matérialistes à l'excès. De quoi s'agit-il ?

Du christianisme des origines. De celui pratiqué par Jésus-Christ et

les communautés chrétiennes d'un peu après lui. À partir de l'empereur Constantin, les chrétiens qui ne se sont plus retrouvés dans le nouveau culte officiel se sont repliés sur des formes de vie communautaire à l'écart du monde, le plus souvent monastiques. Mais la communauté est l'essence du christianisme : il faut donc la réintroduire dans l'ensemble du peuple chrétien et, plus largement, dans le monde. Ceci suppose, bien entendu, que l'Église se dépouille de tous ses ornements...

Qu'évoque pour vous le terme «communisme» ?

Je connais les analyses qu'a faites Marx du capitalisme ; elles sont imparables et restent d'une totale actualité. Néanmoins, je ne suis pas «marxiste» : la mise en œuvre des idées de Marx fut désastreuse.

Mais il faut nuancer les choses. Cuba, par exemple, c'est autre chose que le goulag. Je comprends très bien Castro : pour tenir un État communiste à deux pas des États-Unis, il faut un régime fort. Certes, il y a des prisonniers politiques à Cuba. Mais le capitalisme fait pire ailleurs. Et par pays entiers ! On le sait peu, mais les petits frères sont bienvenus là-bas : en eux, le gouvernement cubain reconnaît explicitement des communautaires comme lui... Par ailleurs, je pense que la concrétisation des analyses marxistes ne débouche pas nécessairement sur les impasses du socialisme. Kropotkine avait mis Lénine en garde contre les excès de l'Armée rouge ; Makhno a défendu un communisme autogestionnaire en Ukraine, etc. Une voie anarchiste alternative semble ainsi avoir été possible. Marx lui-même, d'ailleurs, avait pensé que certaines formes de propriété collective pratiquées dans les campagnes russes pourraient servir de fondement à un «socialisme» fort différent de celui qui, malheureusement, s'est imposé là-bas... ■

“ NOUS SOMMES BEL ET BIEN, IL FAUT S'EN FAIRE UNE RAISON, À LA FIN D'UNE ÈRE D'ABONDANCE, CERTES TRÈS MAL PARTAGÉE, MAIS QUI EST UNIQUE DANS L'HISTOIRE DE L'HUMANITÉ. ”

Menaces sur la concertation interprofessionnelle

JULIEN DOHET

Depuis la mi-novembre, les interlocuteurs sociaux se réunissent autour de la discussion pour l'accord interprofessionnel (AIP) 2011-2012. Celui-ci s'annonce dès à présent mal parti, alors que le précédent accord n'en était déjà pas très vaillant. Il avait d'ailleurs été appelé « accord exceptionnel interprofessionnel ».

Aujourd'hui, la situation est particulière. D'une part, l'absence d'un gouvernement domine l'occasion aux interlocuteurs sociaux de reprendre un peu la main sans une intervention trop importante du pouvoir exécutif. D'autre part, les finances publiques ont été mises à mal par la crise financière et le sauvetage des institutions bancaires privées. Même si ce fut l'occasion de démontrer que le privé ne pouvait visiblement se passer du système public, le capitalisme est reparti rapidement de plus belle dans son arrogance.

Encore et toujours la modération salariale

C'est dans ce contexte que chacune des parties autour de la table a avancé ses positions. Sans surprise — cela fait deux siècles qu'il tient ce discours —, le patronat a réclamé la modération salariale au nom de la compétitivité envers les pays limitrophes. C'est essentiellement par la voix de la FEB que ce type de discours a été tenu tandis que le Voka, le patronat belge, a parlé de gel salarial¹. L'offensive médiatique sur cette épineuse question est lancée. Ainsi, début novembre, la presse relayait une information du Conseil central de l'économie soulignant que les salaires belges avaient augmenté de 0, 5 % de plus que ceux des trois pays voisins (France, Pays-Bas, Allemagne). Et de repartir de la fin du système d'indexation automatique des salaires. Du côté

syndical, la fin de ce système et toute forme de modération salariale sont rejetées avec force au nom, notamment, de l'aspect négatif que cela entraînerait sur la consommation, et donc sur l'économie. Mais les interlocuteurs sociaux ne discuteront pas que des salaires. Ce sera aussi l'occasion d'aborder la difficile question de l'harmonisation des statuts ouvriers et employés, les attentes à la liberté du fait de grève, les velléités de service minimum, les innombrables réductions de cotisations patronales qui grèvent le budget de la sécurité sociale, mais aussi la réduction du temps de travail, la formation des travailleurs...

L'accord interprofessionnel est donc, tous les deux ans, un moment important de la vie socio-économique du pays. C'est ce que rappelle Michel Capron dans le chapitre qu'il lui consacre² dans une somme que le CRISP vient de publier³. C'est dans le prolongement de l'accord de solidarité sociale de 1944 qu'est conclu en mai 1960 le premier « accord de programmation sociale » qui inaugure ce qui deviendra, après un changement de dénomination, l'AIP. Michel Capron, dans son analyse fouillée, distingue quatre étapes dans l'évolution de cet organe de concertation. De l'origine à 1975, les interlocuteurs sociaux se partagent les fruits de la croissance économique. « Les accords de programmation sociale permettent au patronat de lier coût salarial et amélioration de la productivité sur fond de paix sociale : les syndicats y voient la possibilité d'étendre les avantages obtenus par les secteurs forts aux secteurs faibles, dans une logique de solidarité sociale (...) ; le contenu des accords reflète le rapport de force entre interlocuteurs sociaux : les syndicats portent des revendications sur les salaires et les conditions de travail et le patronat accepte d'y répondre d'autant plus facilement que l'on est en période

renforcement du rapport de force du patronat.

La contribution de Michel Capron est représentative de ce que l'on retrouve dans l'ouvrage de référence dans lequel elle est publiée. Une fois n'est pas coutume, le CRISP publie ici un livre indispensable à la bibliothèque de tout qui s'intéresse à la manière dont la concertation sociale, et donc le volet socio-économique, fonctionne en Belgique. Et comme pour les autres aspects institutionnels, il s'agit de s'accrocher pour s'y retrouver. Car si l'AIP est un volet qui attire les projecteurs des médias, par la communication que les différentes parties font sur les positions qu'elles y défendent, d'autres institutions pourtant essentielles sont nettement moins connues comme le Conseil central de l'économie ou le Conseil national du travail.

Mais cet ouvrage collectif ne se contente pas d'expliquer en quoi consistent ces différents organes et leur rôle. Il les replace également dans leur contexte historique et dans leur environnement en consacrant des cha-

pitres spécifiques aux différents acteurs qui y participent. C'est aussi l'occasion d'aborder la question de la conflictualité dans les relations collectives du travail, que ce soit en Wallonie et en Flandre, bri-

sant par là quelques clichés pourtant bien ancrés. Mais le livre, après avoir évoqué les organes nationaux et interprofessionnels, se penche également, et c'est ce qui en constitue l'immense richesse, sur la concertation au niveau de secteurs comme la grande distribution avant de se poser les questions du niveau international, principalement européen. Il se termine par les points de tension de la concertation sociale contemporaine comme, par exemple, la judiciarisation des conflits sociaux ou la question des PME.

Comme le soulignent dans leur conclusion générale Pierre Reman et Georges Liénard, au-delà de l'aspect documentaire et explicatif de l'ouvrage, celui-ci pose la question globale de « l'articulation entre la démocratie politique et la démocratie sociale ».

Comme le soulignent dans leur conclusion générale Pierre Reman et Georges Liénard, au-delà de l'aspect documentaire et explicatif de l'ouvrage, celui-ci pose la question globale de « l'articulation entre la démocratie politique et la démocratie sociale ».

Pourquoi payer pour restructurer ?

Cette question, le patronat se la pose souvent, lui qui aimerait pouvoir se passer des règles de la concertation sociale. Le comportement de la direction de la multinationale Brink's s'est déroulé presque sans accros et se révèle un véritable succès. Un roman jubilatoire, à l'humour d'adant plus corrosif qu'il se base sur une fine observation du monde de la consultation, des « ressources humaines »... et du syndicat. Comme dans cet extrait décrivant le « syndicalisme de cogestion responsable » défendu par le délégué CFDT Lheureux, c'était : « Il faut jouer le jeu ».

La solution trouvée est l'empoisonnement à la légionellose lors d'un séminaire de *team building* imaginé par le consultant. Isolé sur un bateau pendant plusieurs jours après une contamination due au sabotage du système d'air conditionné, le personnel n'a aucune chance. Nonante

Plan social, le roman de François Marchand, développe une autre solution, encore plus radicale, imaginée par Émile Delcourt, un patron du nord de la France dont l'entreprise connaît des difficultés. Afin de redresser son entreprise, il doit réduire

morts ! Une entreprise sauvée, et une campagne nationale contre la légionellose décidée par des technocrates parisiens qui n'ont rien compris à ce qui s'était passé ! Le plan de Delcourt s'est déroulé presque sans accros et se révèle un véritable succès.

Un roman jubilatoire, à l'humour d'adant plus corrosif qu'il se base sur une fine observation du monde de la consultation, des « ressources humaines »... et du syndicat. Comme dans cet extrait décrivant le « syndicalisme de cogestion responsable » défendu par le délégué CFDT Lheureux, c'était : « Il faut jouer le jeu ».

La solution trouvée est l'empoisonnement à la légionellose lors d'un séminaire de *team building* imaginé par le consultant. Isolé sur un bateau pendant plusieurs jours après une contamination due au sabotage du système d'air conditionné, le personnel n'a aucune chance. Nonante

Plan social, le roman de François Marchand, développe une autre solution, encore plus radicale, imaginée par Émile Delcourt, un patron du nord de la France dont l'entreprise connaît des difficultés. Afin de redresser son entreprise, il doit réduire



2010

Le conflit à la Brink's a montré récemment les limites du manque de concertation sociale.

d'une part, et sur la concertation comme système d'action collective et de transformation sociale, d'autre part⁷. En fait, l'apport de l'ouvrage du CRISP est de montrer combien la concertation sociale n'est pas une fin en soi, mais un moyen qui vient compléter et nourrir la démocratie politique. Les différents contributeurs réhabilitent ainsi au fil des pages la notion de conflit comme révélateur et extoiteur de tensions existantes dans la société dues aux rapports de domination toujours clairement présents et générés par les inégalités et les intérêts antagonistes. Le conflit, dans un rapport dialectique avec la concertation/négociation, est ainsi une composante inhérente à une réelle démocratie.

7 Pierre Reman et Georges Liénard, « La place de la concertation sociale dans une démocratie approfondie », op. cit., pp. 551-575.

tion, il va quand même "jouer le jeu", dénoncer les fuyards, demander aux gardiens si on peut élire un délégué du personnel, inciter tout le monde à bien se débattre pour la douche, avant de s'y rendre lui-même avec confiance. Et à force de jouer le jeu, Lheureux, il n'aurait que ce qu'il méritait : une mort inapte⁸.

Un livre qui se lit d'une traite où celles et ceux qui ont un certain recul critique sur ce qui se passe sur leur lieu de travail, riront —jaune peut-être— des techniques de management décrites par l'auteur ■

J. D.
1 François Marchand, *Plan Social*, Le Cherche-Midi, 2010.
2 Les cit., p. 86.

1 François Marchand, *Plan Social*, Le Cherche-Midi, 2010.
2 Les cit., p. 86.

la meilleure attitude, c'est de s'enfuir en courant. Cela signifie qu'on va vous anéantir en douceur. Traduction en bon français : enclade institutionnelle. Lheureux, on peut le mettre dans un wagon pour le camp d'extermination.

FRISONS DE PHILOSOPHIE

L'autre amour de ma vie

JEAN CORNILL

Le grand sens de ma vie, le condensé de bonheur, c'est-à-dire de sérénité, de simplicité et de permanence, malgré quelques secousses, parfois brutales, bercera mes jours, je le souhaite, jusqu'à mon ultime souffle. Elle a un visage, une voix, un tempérament, un regard, des inquiétudes, des espoirs.

Nous nous arrimons fermement l'un à l'autre pour traverser nos existences, sans cesse secouées, avec une joie réinventée sans fin, avec un étonnement émerveillé, que la durée puisse nous porter chaque jour un peu plus loin, un peu plus près. Il ne m'appartient pas d'en écrire plus ici.

À cet amour charnel, et sensible, incarné et dense, se mêle, s'entrecroise, un autre, cérébral et complémentaire, naïf et profond, indispensable et vital. Celui de la philosophie.

Pourquoi de l'amour ? N'est-ce juste pas de l'intérêt, une inclination culturelle, une recherche d'un supplément d'âme, une quête sans fin des fondements ultimes... ? Pas le moins du monde. Il s'agit bien d'un véritable amour. Pas uniquement au sens du dictionnaire mais attachement profond et désintéressé à une valeur ou à un être. Mais comme une nécessité impérative et vitale, consubstantielle à mon identité, indispensable à mon équilibre. Une journée sans lui, au moins un peu de philosophie est un jour perdu.

Pourtant, je ne suis en rien philosophe au sens académique. Pas le moindre début de reconnaissance institutionnelle. Juste, sur près de trente ans, quelques examens

«ce qui doit toujours se surmonter soi-même»⁵. Pour Schiffer, ces exercices de sagesse sont une invention, une fiction, une blague, mordant et rugissant, il s'agit d'une règle d'avancer masqué, conscient de la présence autour de lui de chasseurs imitoyables, toujours prêts à lui imputer un manque d'orthodoxie religieuse. D'où la perplexité de ses exégètes les moins enclins à réduire la complexité de son parcours. Trois siècles et demi après sa disparition, René Descartes n'apparaît davantage sous les traits d'un cartésien dur et pur que Karl Marx n'apparaît pas sous ceux d'un marxiste. Le maître de la clarté ne dédaignait pas la pénombre, voire l'obscurité. Et pour titrer la biographie qu'elle lui a dédiée, Françoise Hildesheimer ose un paradoxal *Monsieur Descartes, la fable de la raison*¹.

Sous sa plume, le mot «fable» désigne un mode d'expression qui, emprunté à Aristote, offre à son utilisateur la possibilité «de suggérer, tout en se prémunissant contre les foudres de l'Église», mais on conviendra que joint au mot «raison», il en relativise considérablement la portée.

Déjà dans *Le bluff éthique*⁶, le philosophe de la côte basque entraînait en guerre avec tous les porteurs de bonne nouvelle, les infatigables professeurs de morale et de vie bonne, dont les noms s'étaient à la une des magazines. J'en apprécie, souvent fébrilement, les développements et les sagesse. Mais le livre de Frédéric Schiffer apparaît comme un contrepoint solitaire, une lucidité indispensable, un vaccin contre le virus de la consultation philosophique et du management personnel. A l'envers, mais un exceptionnel exercice de spiritualité moderne. ■

Mais pas Frédéric Schiffer. C'est pourquoi son dernier livre m'a captivé⁴. J'aime tout particulièrement ouvrir des livres emplies d'idées que je crois au premier abord contraires à ma sensibilité ou à mes convictions. Elles me font me dépasser. Et le secret de la vie n'est-il pas d'être

Ours, il est mort au pays des ours, en Suède, le 11 février 1650, à l'âge de cinquante-trois ans. Prudent, voire peureux de nature, mais quelquefois mordant et rugissant, il s'agit d'une règle d'avancer masqué, conscient de la présence autour de lui de chasseurs imitoyables, toujours prêts à lui imputer un manque d'orthodoxie religieuse. D'où la perplexité de ses exégètes les moins enclins à réduire la complexité de son parcours. Trois siècles et demi après sa disparition, René Descartes n'apparaît davantage sous les traits d'un cartésien dur et pur que Karl Marx n'apparaît pas sous ceux d'un marxiste. Le maître de la clarté ne dédaignait pas la pénombre, voire l'obscurité. Et pour titrer la biographie qu'elle lui a dédiée, Françoise Hildesheimer ose un paradoxal *Monsieur Descartes, la fable de la raison*¹.

Sous sa plume, le mot «fable» désigne un mode d'expression qui, emprunté à Aristote, offre à son utilisateur la possibilité «de suggérer, tout en se prémunissant contre les foudres de l'Église», mais on conviendra que joint au mot «raison», il en relativise considérablement la portée.

C'est dire si, chez l'auteur du fameux *Discours de la méthode*, les choses n'ont jamais été données d'emblée, si les systèmes de savoir, le mystique et le scientifique, ont souvent cohabité et si cette fameuse raison, pour prendre son envol, a dû s'arracher d'un terrain noir où poussaient les fleurs de l'occultisme et de l'oniisme. Tout dans l'enquête minutieuse de Françoise Hildesheimer, démontre qu'un penseur ne peut être pleinement saisi et apprécié que dans son contexte social et mental et qu'il est aussi aventureux de dissocier Descartes de ses expériences imaginaires, nourries d'ésotérisme, que de faire comme si Platon n'avait rien voulu savoir de la religion de son temps.

Un Descartes fort peu cartésien

MICHEL GRODENT

Douze ans après Sophie Jama qui avait éclairé cet épisode révélateur par le biais de l'ethnologie, la biographie ne manque pas de s'intéresser aux trois songes que le philosophe fit en Allemagne, dans la nuit du 10 au 11 novembre 1619, trois songes fondateurs au terme desquels il fut mis en communication avec l'esprit de vérité. «*Retu dans sa continuité, écrit-elle, cet ensemble onirique apparaît en fin de compte comme une adaptation du grand mythe de Prométhée...*» Quoi qu'il en soit de la teneur magique de l'épisode cérébral, comme le nommait Jacques Maritain, il témoigne d'un fonctionnement des cellules grises sur lequel la science n'a pas encore dit le dernier mot, même s'il y a bien des raisons de croire que les thèses de John Allan Hobson sur le sommeil paradoxal pourraient lui fournir une explication moins transcendante ou moins littéraire².

Retenons en tout cas la leçon de Françoise Hildesheimer : «... que cela plaise ou déplaise, la science moderne est née d'un affrontement triangulaire entre tenants d'un aristotélisme à bout de souffle, adeptes de cosmologies magiques et partisans de conceptions mécanistes du monde...». De cette conjonction intellectuelle, Descartes en quelque sorte exemplaire. Son tempérament le portait à errer entre les catégories autant qu'à «rouler ça et là dans le monde, lâchant d'y être spectateur plutôt qu'acteur en toutes les comédies qu'il y jouent...» L'errance comme «mode de vie», quoi de plus attendu chez un praticien du doute, une virtuose du brouillage, cet autre nom du libertinage qui vise à subvertir sans dévoiler ses stratégies ? Reste moins aimanté par son désir de fondation que Monsieur Descartes n'en est pas moins animé par son désir de fondation, d'ésotérisme, que de faire comme si Platon n'avait rien voulu savoir de la religion de Dieu pour appuyer sa



René Descartes (1596-1650), Paris, Musée du Louvre. Que de bouvolements au sein du même personnage, «intellectuellement révolutionnaire» et «désespérément obéissant» !

démarche rationnelle. Que de bouvolements au sein du même personnage, «intellectuellement révolutionnaire» et «désespérément obéissant» ! Et que d'efforts pour affirmer son originalité, pour se profiler comme «seul père de son œuvre», alors même qu'on emprunte à droite et à gauche !

Hésitant sur la qualification qu'il convient de décerner au philosophe, jamais Françoise Hildesheimer ne fait le portrait d'un positiviste. Au demeurant, cela fait belle lurette que nos sociétés anglo-saxonnes ne croient plus que le positivisme soit la seule doctrine capable de faire leur bonheur. C'est dans cette perspective qu'il faut relire Descartes : comme un frère lointain qui, dans son contexte particulier, anticipe sur nos propres ambiguïtés. ■

1 Françoise Hildesheimer, *Monsieur Descartes, la fable de la raison*, Paris, Flammarion, Grandes Biographies, 2010, 514 p., 25 euros.
2 Allan Hobson, *Le Cerveau rêvant*, tr. fr. Paris, Gallimard, Bibliothèque des Sciences humaines, 1992, 408 p.

Le monde de Cranach

BEN DURANT

Fils d'un peintre, dont la famille originaires de Kronach emprunta le patronyme, Lucas, dit l'Ancien (1472-1553) dut accomplir son tour de compagnonnage vers 1498 en Bavière. Mais c'est à Vienne, à partir de 1500, qu'il fit ses premières armes, d'une part en portraiturant et, d'autre part, en exécutant sa première peinture religieuse, une *Crucifixion* peuplée de trois cavaliers aux faciès de bandits grotesques que nous retrouverons ultérieurement dans les *Hommes sauvages*. Très vite, l'œuvre révèle un talent précocé qui laisse présager un génie égal à celui de son contemporain Albrecht Dürer car, dès cette époque, Cranach est d'ores et déjà considéré comme un maître confirmé. Il est d'ailleurs appelé en 1504 à Wittenberg auprès de l'électeur de Saxe, Frédéric le Sage et cette invitation fixera l'orientation de sa carrière. Il servira successivement trois électeurs, poussant la fidélité jusqu'à suivre le troisième, Jean-Frédéric le Magnifique, dans sa prison d'Augsbourg, après son écrasante défaite face à l'empereur en 1550.

“QUAND JUDITH FUT EN SA PRÉSENCE ET EN LA PRÉSENCE DE SES AIDES DE CAMP, TOUS FURENT SAISIS D'ADMIRATION POUR LA BEAUTÉ DE SES TRAITS.”
Le Livre de Judith

tin Luther avait placardé ses Thèses contre les indulgences de l'Église catholique.

La Réforme est née, condamnée par le Pape et l'empereur Charles-Quint, mais Luther bénéficie du soutien absolu de l'électeur de Saxe et Cranach, qui adhère à la nouvelle doctrine, le peindra à plusieurs reprises durant plusieurs années.

En 1508, il avait reçu le blason d'un dragon ailé qui lui servira dorénavant de signature. C'est l'année suivante qu'il peint la première de ses inimitables Vénus qui feront sa gloire et sa renommée : une femme gracile et flexible

Néanmoins, d'un bout à l'autre de sa carrière, Cranach est demeuré un très grand portraitiste, car tenu à par les exigences de son modèle, il s'est abstenu de recherches curieuses et parfois décevantes de ses morphologies féminines. Là encore, le nombre de portraits est énorme et suppose aussi une large intervention de l'atelier. Outre la production picturale et les nombreuses esquisses sur parchemin, l'œuvre gravé est extrêmement abondant, principalement constitué de bois mais aussi de cuivres dont l'exposition rend fort bien compte. Cranach s'y révèle souvent digne de Dürer. À sa mort, c'est son fils Lucas, dit le Jeune qui reprit avec bonheur l'atelier et les modèles paternels, augmentant encore un peu plus, si possible, le problème des attributions.



La Justice selon Lucas Cranach, 1537. Private collection.

dotée de seins prépubères surmontés d'un col de cygne sommé d'un visage barré d'une sourire ambigu et d'yeux fendus, bref un physique d'androgynie aussi attirant qu'impossible. Il est aussi si à l'origine d'une iconographie de la

femme perverse qu'il décline soit sous l'angle de Salomé, celle qui assassine le prophète, soit de Judith, l'héroïne qui exécute le bourreau de son peuple. Le dessin est splendide et l'artiste tourne résolument le dos au réalisme, affectant souvent une gaucherie et une maladresse vraisemblablement voulues qui, aujourd'hui encore, déconcertent le spectateur. Est-ce dû à la trop intense production de l'atelier qui fonctionne alors à plein rendement si l'on juge par les nombreux duplicata parfois difficilement attribuables à la seule main du maître ?

Dans une subtile mise en scène constituée de troupes visuelles — autant de mises en abîmes picturales —, Bazar nous offre la première rétrospective en Belgique de ce maître de la Renaissance du Nord, forte d'une cinquantaine de tableaux et d'une centaine de gravures et de dessins avec, en point de comparaison, des œuvres de Dürer, Metsijs, Schongauer et Altdorfer. ■

COMMUNICATION SHIRTS

Dites-le... avec un T-Shirt
... c'est moins périssable
et
que des fleurs ou des bonbons ...

CARPE DIEM
MODÈLE N° 17 de rue S-BRUSSE

www.communication-shirts.com

Jusqu'au 18/12 Impressions et couleurs, exposition par Delphine Deghes. Organisée par la Maison de la Laiterie François Bovesse. Lieu : Le Miroir, rue Leclercq 5, Namur. Renseignements: 081 22 43 63.

Vendredi 10/12 – 9h30 d'un regard positif sur l'adolescence, formation par Caroline Rivière. Organisée par la LEEP. Lieu : place Rouppe, 1000 Bruxelles. Réservations: 02 511 25 87 – www.ligue-enseignement.be.

Vendredi 10/12 – 21h «Soutien Georges and The Wonder Brasserie», café cabaret. Organisée par la Maison de la Laiterie François Bovesse. Lieu : Le Miroir, rue Leclercq 5, Namur. Renseignements: 081 22 43 63.

Vendredi 10/12 – 18h30 «Et si nous discussions philosophie?», café philo sur le thème du jugement. Organisée par la Régionale CAL de Charleroi. Lieu : rue de France 31, Charleroi. Réservations: 071 53 91 71.

Les Pompes Funèbres

Généralistes de Belgique

s.a. **Tielemans**

Maison fondée en 1875

spécialisée dans l'organisation de
funérailles
civiles

de toutes classes et crémation

Chaussée d'Alsemberg 19
1060 Bruxelles
Tél. 02 537 05 64

Direction :
Michèle et Jacques Delrieux-Rautier

Du 11/12 au 12/12 – 10h «De la relaxation à la méditation», formation par Marianne Obozinski. Organisée par la LEEP. Lieu : place Rouppe, 1000 Bruxelles. Réservations: 02 511 25 87 – www.ligue-enseignement.be.

Du 11/12 au 12/12 – 10h Comprendre l'enfant à travers ses dessins, formation par Marianne Altuzarra-Pero. Organisée par la LEEP. Lieu : place Rouppe, 1000 Bruxelles. Réservations: 02 511 25 87 – www.ligue-enseignement.be.

Lundi 13/12 – 9h30 «Se sensibiliser à l'écoute active», formation par Sophie Devuyt. Organisée par la LEEP. Lieu : rue de la Fontaine 2, 1000 Bruxelles. Réservations: 02 511 25 87 – www.ligue-enseignement.be.

Mardi 14/12 – 9h30 «Évaluer nos projets pour améliorer la qualité», formation par Patrick Hullebroeck (+16/12 et +21/12). Organisée par la LEEP. Lieu : place Rouppe, 1000 Bruxelles. Réservations: 02 511 25 87 – www.ligue-enseignement.be.

Mardi 14/12 – 9h30 «Pédagogie de l'animation», formation par Geneviève Ryelandt (+16/12 et +17/12). Organisée par la LEEP. Lieu : rue de la Fontaine 2, 1000 Bruxelles. Réservations: 02 511 25 87 – www.ligue-enseignement.be.

Mercredi 15/12 – 19h30 «La participation citoyenne», conférence par Ludvine Damay. Organisée par la Maison de la Laiterie François Bovesse. Lieu : quartier du Beffroi 8, Thulin. Renseignements: 017 59 46 26.

Jeudi 16/12 – 9h30 «Comment améliorer l'estime de soi?», formation par Marianne Obozinski. Organisée par la LEEP. Lieu : Espace Coghien, avenue Coghien 219, 1180 Bruxelles. Réservations: 02 511 25 87 – www.ligue-enseignement.be.

Vendredi 17/12 – 21h «JAM» Sessions, café cabaret. Organisée par la Maison de la Laiterie François Bovesse. Lieu : Le Miroir, rue Leclercq 5, Namur. Renseignements: 081 22 43 63.



SOCIÉTÉ BELGE POUR LA CRÉMATION

Association sans but lucratif

Fondée en 1906

Seuls, au service du public,
nous défendons la dignité de l'idéal
crématoire. Faites-vous membre
Assistance, complète
et désintéressée

DOCUMENTATION GRATUITE
SUR DEMANDE ET SANS
ENGAGEMENT

Boulevard Maurice Lemonnier, 1
1000 Bruxelles
(02) 513 03 96



La Pensée et les Hommes

À LA RADIO

Tous les samedis sur la Première vers 19h05 (ou 22h30)

À LA TÉLÉVISION

Mardi 7/12 sur La Une en fin de soirée
«l'homme à la tête de chat», Philippe Geluck et Jacques Lemaire.

Samedi 11/12 sur La Une à 10h30

«La violence conjugale», Mafroudh Roudhmani, Monique Elkaim et Jacques Lemaire. Rediffusion.

Dimanche 19/12 sur La Une à 9h20
«Laïcité et interculturelité», CAL/CLAV. Les invités sont: Nouria Ouali et Jean-Philippe Schreiber, interviewés par Virginie Cortier. Rediffusion.

Mardi 21/12 sur La Une en fin de soirée
«Message de Nouvel An», Jacques Lemaire.

Dimanche 26/12 sur La Une à 9h20

«Wallonie – Flandre: deux cités?», Jules Gheude, Pierre Stéphan et Jacques Lemaire. Rediffusion.

Samedi 1/01 sur La Une à 10h30

«Génocides. Et après?», Françoise Brodsky, Yvette Leclercq et Jacques Lemaire. Rediffusion.

Mardi 4/01 sur La Une en fin de soirée
«Solidarité versus charité», CAL/CLAV.

Dimanche 9/01 sur La Une à 9h20

«Les assistances morales sectorielles», CAL/CLAV. Rediffusion le 15/01 sur La Une à 10h30.

Mardi 18/01 sur La Une en fin de soirée

«La légende de Sinterklaas», Anne Richter et Jacques Lemaire.

Le Monde de Lucas Cranach, Palais des Beaux-Arts - rue Royale 10, 1000 Bruxelles - 02 507 82 00 - Jusqu'au 23 janvier 2011.

NATIONALISME



Lundi 17/01 – 9h30 «L'accueil et la remobilisation du public», formation par Sophie Devuyt (+18/01 et +24/01). Organisée par la LEEP. Lieu : place Rouppe, 1000 Bruxelles. Réservations : 02 511 25 87 – www.lique-enseignement.be.

Vendredi 21/01 – 9h30 «La conduite de réunions», formation par Caroline Rivière (+28/01). Organisée par la LEEP. Lieu : rue de la Fontaine 2, 1000 Bruxelles. Réservations : 02 511 25 87 – www.lique-enseignement.be

Éduquer n°77 vient de paraître.

Le monde littéraire semble, de nos jours, en pleine ébullition. Désormais reconnue comme une littérature à part entière, la littérature jeunesse se fait la part belle dans l'édition. En réponse à cette effervescence, les éditeurs rivalisent d'ingéniosité, offrant toujours plus de nouveautés à son jeune public. Peut-on, pour autant, affirmer que les pratiques de lecture des plus jeunes ont également évolué dans ce sens ? Les jeunes aiment-ils tout autant

**Un livre... pour
indiquer ?
Un livre... pour le plaisir !**

Pour nous contacter :
Ligue de l'Enseignement et
l'Education permanente asbl
Rue de la fontaine, 2 -
1000 Bruxelles
02/511 2587

eduquer@ligue-enseignement.be
www.ligue-enseignement.be

Jeudi 16/12 – 14h **l'**Église dans tout cet État ?**, café**
philo paroles. Organisé par la Régionale CAL/Brabant Wal-
lon. Lieu : rue Lambert Fortune 33, Wavre. Renseignements :
010 22 31 91 – www.polephilo.be

Jeudi 16/12 - 20h «Nos enfants nous accusent»
de Jean-Paul Jaud, ciné-club dans le cadre du Cinéma
des Résistances. Organisé par la Maison de la Laïcité de
Morlanwelz. Lieu : salle Robert Joly, place Albert 1^{er} 16a,
Morlanwelz. Réservations : 064 44 23 26.

Samedi 18/12 – 10h Faut-il culpabiliser face au plaisir ?, atelier et discussion philosophique par Maître Lu Yun Ling, dans le cadre du cycle de conférences Philo zen. Organisée par la Régionale CAL de Charleroi. Lieu : salle commune, place de Thirumont 3, Thirumont. Réservations : 071 53 91 71.

Samedi 18/12 – 19h30 «Chantons Ferrat», soirée mots, notes et papilles. Organisée par la LEEP de Mons-Borinage-Centre. Lieu : centre et gîte rural «Reliance», rue de l'Eglise 14, Croix-lez-Rouveroy. Réservations : 065 31 90 14.

Jeudi 23/12 – 14h «L'Eglise dans tout cet État?»,
café philo paroles. Organisé par la Régionale CAL/Brabant
Wallon. Lieu : rue Lambert Fortune 33, Wavre. Renseigne-
ments : 010 22 31 91 – www.polephil.be

Jeudi 13/01 – 20h «Frozen River» de Courtney Hunt, ciné-club dans le cadre du Cinéma des Résistances. Organisé par la Maison de la Laïcité de Morlanwelz. Lieu : salle Robert Joly, place Albert 1^{er} 16a, Morlanwelz. Réservations : 064 44 23 26.

FUNÉRAILLES WYNS

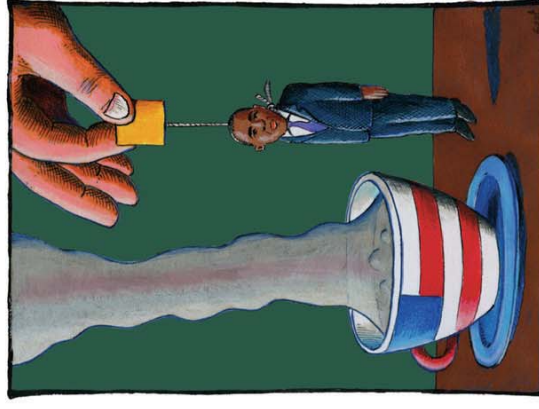
Rue aux Laines 89
1000 Bruxelles
(près de St Pierre & Boret)

 $^{24}\text{H} / ^{24}\text{H}$

Transferts,
Funérailles, Crémations,
Assurances décès,
Contrats personnalisés

Tél: 02 538 15 60
GSM: 047 28 76 26

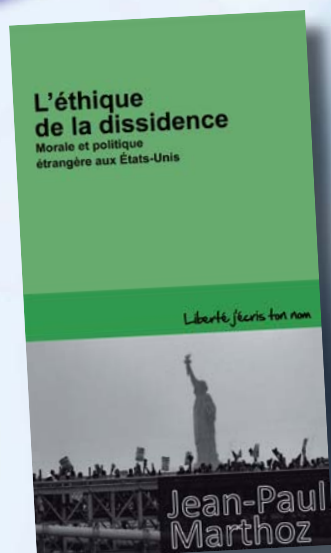
Contact: Dominique Peeren



L'ANGE DE LÉONARD A UN MÉTIER INGRAT

Viennent de paraître

Dans la collection «Liberté j'écris ton nom»



L'éthique de la dissidence

Le débat entre l'intérêt et l'idéal accompagne l'histoire de la politique extérieure des États-Unis. Il met face à face les tenants de la *Realpolitik* et ceux qui estiment que l'Amérique doit fonder ses relations internationales sur l'affirmation de valeurs morales. Il illustre l'importance des voix dissidentes, cornes de brume et garde-fou de l'éthique, de la démocratie et de la raison.

Un débat américain ? Un débat universel, qui pose la question essentielle de la cohérence des démocraties face au monde tel qu'il est mais aussi face aux principes dont elles se réclament.

Ancien directeur international de l'information de Human Rights Watch, Jean-Paul Marthoz est journaliste et conseiller du Committee to Protect Journalists.

Le prix de nos valeurs

À défaut de mettre fin au financement public des cultes et des organisations philosophiques non confessionnelles, il est aujourd'hui urgent de moderniser notre législation et d'assurer l'égalité entre les différentes communautés convictionnelles. Car si le système s'est élargi à de nouveaux bénéficiaires, en revanche les modalités du financement public ont peu évolué depuis presque deux siècles. L'objectif de ce livre est de proposer un regard laïque sur le système actuel, sa raison d'être, et les conditions de sa compatibilité avec les principes d'égalité et de non-discrimination.

Caroline Sägerser est collaboratrice scientifique au Centre interdisciplinaire d'étude des religions et de la laïcité (CIERL) à l'ULB, où elle prépare une thèse de doctorat consacrée au financement public des cultes au XIX^e siècle.



**Pour nos abonnés au prix promotionnel
de 8 € l'exemplaire
(au lieu de 10 € - jusqu'au 15 janvier 2011)**